BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3948 du Vendredi 24 Janvier 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE DE 2021

Le président de l'UDH-Yuki (P.3)

Un fonds de soutien à la candidature de Guy Brice Parfait Kolélas

DIALOGUE

Un dialogue national inclusif est anticonstitutionnel, estime Dominique Basseyla

(P.5)

A PROPOS DE L'INCIDENT SURVENU AU FOYER DE CHARITE DE LIAMBOU (POINTE-NOIRE)

Déclaration officielle de l'évêque diocésain, Mgr Miguel Angel Olaverri

(P.11)

CORNICHE DE BRAZZAVILLE

Les experts chinois pointent une montée exceptionnelle des eaux du fleuve

(P.6)

TIRAGE AU SORT DES ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2022

Les Diables-Rouges seront aux côtés du Sénégal, du Togo et de la Namibie dans le groupe H (P.23)

Le Congo n'est pas gâté

(P.23)

Editorial

C'est notre Eglise

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

PRESIDENTIELLE DE 2021

Un fonds de soutien à la candidature de Guy Brice Parfait Kolélas

L'Union des démocrates humanistes (UDH-YUKI), parti membre de l'opposition politique congolaise, a fait sa rentrée politique le 18 janvier dernier au palais des congrès. A cette occasion, Guy Brice Parfait Kolélas a officiellement annoncé qu'il est candidat à la candidature pour l'élection présidentielle de 2021. Pour cela, un fonds de soutien à sa campagne a été lancé. Dans la salle, une somme de 2. 737.000 a été récoltée.

Les militants et sympathisants de l'UDH-YUKI avaient pris d'assaut la salle de conférences du Palais des congrès. Vêtus de tee-shirts ou de chemises blanches flanqués du logo de leur parti et des foulards bleus à l'effigie de leur président, ils étaient tous là: assis et debout même le long des couloirs et à l'extérieur où étaient installées les baffles pour écouter Guy Brice Parfait Kolélas.

Il a répondu aux interrogations de ses militants et sympathisants, notamment sur sa participation à la prochaine élection présidentielle; la guerre du Pool; la révision du fichier électoral; la gouvernance électorale, etc.

Le président de l'UDH-YUKI n'y est pas allé par quatre chemins pour annoncer ce que ses militants attendaient sans doute de lui: *«Je suis candidat à la candidature pour l'élection présidentielle de 2021»,* a-t-il affirmé. Tonnerre d'ovations dans la salle! L'annonce n'a pas surpris, mais M. Kolélas a dit compter sur ses militants et le peuple pour protéger les résultats qui sortiront des urnes. Car *«c'est dans les urnes que l'élection se gagne. Nos délégués dans les bureaux de vote devront sortir, ce jour-là, avec les fiches jaunes signées par tous les délégués des candidats»*, a-t-il poursuivi.

Guy Brice Parfait Kolélas a estimé qu'en 2016, *«le pouvoir avait triché depuis la transmission des résultats des bureaux de vote vers la Commission locale des élections jusqu'à la compilation des résultats au niveau de la CNEI».*

Il a justifié sa candidature par un certain nombre de constats: la gravité de la situation économique et financière dans laquelle le Congo est plongé; la mauvaise gouvernance, etc. *«Dans notre pays, tout est à refaire! Même les villages agricoles construits à grand coup de publicité sont sous perfusion, sinon n'existent presque plus. La nationale n°2 se trouve dans un état de délabrement très avancé. Tout est à refaire à l'image d'une partie de la route de la Corniche qui vient de s'écrouler récemment, ironie du sort peut-être, c'est la vérité»,* a-t-il rappelé.

Dans ce contexte, *«une alternance dans la gestion des affaires publiques ne s'imposerait-elle pas?»,* s'est-il interrogé, tout en estimant que l'élection présidentielle de 2021 sera le moment décisif pour que les Congolais renouvellent le leadership politique. *«Une fois encore, nous avons la possibilité de changer les choses. C'est pour cela que je suis candidat à la candidature pour l'élection présidentielle de 2021, afin d'offrir au Congo et aux Congolais une autre perspective et l'espoir pour un avenir meilleur. C'est le moment de nous réveiller, de nous unir de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, dans un élan de réelle solidarité afin de rebâtir une République libérée des vieux schémas idéologiques et claniques pour qu'ensemble, avec l'UDH-YUKI, nous tracions des sillons pour un nouveau challenge de notre pays, dans l'amour, le travail et l'action solidaire»,* a-t-il déclaré.

Guy Brice Parfait Kolélas

Guy Brice Parfait Kolélas a indiqué que son parti avait une solution pour sortir le Congo des difficultés économiques, financières et sociales actuelles. *«Ce même projet de société que je vous ai proposé il y a quatre ans. Cependant, le contexte ayant changé et la situation socio-économique s'étant aggravée, je vous invite à l'actualiser pendant un forum: le forum citoyen pour le redressement du Congo que nous allons organiser sur toute l'étendue du territoire national durant ce premier trimestre 2020»,* a-t-il annoncé.

Les militants et sympathisans

Ce forum sera, selon lui, un *«référendum pour valider un autre leadership politique, et une autre gouvernance économique, financière et sociale pour la renaissance du Congo».* Le plan qui n'est autre que le projet de société qu'il se propose d'actualiser, repose sur sept piliers dont cinq en particulier sont porteurs de sa vision pour le Congo de demain: la décentralisation intégrale, la réforme du système judiciaire, la solidarité, la réforme des systèmes de santé et de l'éducation et la gouvernance économique.

Guy Brice Parfait Kolélas est revenu sur la crise du Pool et sur le rejet de sa demande d'une enquête parlementaire sur ce conflit récurrent. *«Il y a eu beaucoup de victimes tant civiles que militaires et jusqu'à présent on n'a jamais su la cause de ce conflit. Les accords signés n'ont jamais aidé le département du Pool à retrouver durablement la paix et la tranquillité. La preuve, le Djoué n'est pas jusqu'à présent navigable empêchant les familles qui sont de part et d'autre de traverser par pirogue»*, a-t-il regretté.

A une année de l'élection présidentielle de 2021, Guy Brice Parfait Kolélas pense qu'il y a seulement deux faits qui peuvent troubler cette échéance: une rébellion armée dans le Pool et la mauvaise gouvernance électorale. Dans ces deux cas, *«un dialogue inclusif s'impose et ce, avant la tenue de l'élection présidentielle. Première phase autour du conflit dans le Pool et deuxième phase autour de la gouvernance électorale».*

Selon lui, le Gouvernement ne donne aucun signe de l'organisation d'une élection qui soit transparente et apaisée. *«Se prépare-t-il encore à un passage en force en 2021 comme ce fut le cas en avril 2016?».*

Face à cela, il a appelé à la vigilance de toutes les forces vives de la nation afin de rester éveillées pour éviter toutes les manœuvres de diversion qui pourraient être entreprises en vue de troubler la paix et créer un climat belliqueux pour se soustraire à l'exigence d'une alternance politique apaisée en 2021.

Guy Brice Parfait Kolélas appelle les acteurs politiques à *«prendre de la hauteur afin que plus jamais, à cause des élections, les populations ne s'entredéchirent aveuglément et cela souvent par des manipulations ethniques sans fondement».*

Devant une impossibilité probable d'organiser dans le temps une élection transparente et apaisée, il a suggéré d'aller à un dialogue inclusif *«qui actera une transition politique qui durera le temps du mandat des élus nationaux avec, à la fin de cette transition, l'organisation des élections générales: présidentielle, législative et locale. Tout comme, nous avons suggéré de profiter de cette transition politique pour conclure un compromis politique historique qui offrirait au président de la République actuel une alternative par l'adoption d'un régime parlementaire du style Israélien, Allemand ou Italien».*

Pour le leader de l'UDH-YUKI, la question du Pool et l'amélioration du dispositif électoral doivent être réglées définitivement avant l'élection présidentielle. En cas de refus du pouvoir de convoquer un dialogue inclusif, *«l'opposition politique, sous la bannière de son chef de file se retrouvera pour dire la voie à suivre, après consultation de tous les partis politiques de l'opposition; je viendrai vers vous en convoquant une convention nationale du parti afin de décider»,* a signifié Guy Brice Parfait Kolélas qui a demandé à ses militants de se préparer pour l'élection présidentielle de 2021, tout en les exhortant à renforcer le fonds de soutien à sa campagne présidentielle qui vient d'être lancé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CLAUDINE MUNARI, TRES CAUSTIQUE

Regrettable qu'un opposant devienne le chantre du pouvoir !

A la faveur des vœux du nouvel an, la présidente de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), Claudine Munari, a animé à Brazzaville le samedi 18 janvier dernier une conférence de presse. Elle a brossé la situation du pays et donné le point de vue de sa plateforme sur l'amélioration de la gouvernance congolaise.

Les responsables des partis membres des plateformes politiques: FROCAD, IDC, CJ3M étaient tous présents. Tout en rappelant les maux qui minent le pays, Claudine Munari a fait savoir que les Congolais voulaient de la fin d'une gouvernance qui crée la misère. *«Ils veulent de la fin d'un régime qui s'endette pour effacer le surendettement qu'il a créé».*

Elle a estimé qu'au-delà des difficultés inhérentes à l'existence, celles-ci ont envahi tous les secteurs et tous les aspects de la vie. Les dernières en date se rapportent aux inondations. Les pluies diluviennes qui s'abattent quotidiennement sur le Congo font sortir les rivières de leur lit. Des quartiers entiers dans toutes les villes sont plongés dans des eaux insalubres…

Claudine Munari

«Face à cette tragédie qui a mis les familles dans la rue, les autorités de Brazzaville se limitent à accuser le réchauffement climatique et l'absence de la solidarité internationale», s'est indignée la présidente du FOC. Et d'affirmer: *«C'est ici le lieu de rappeler que la Communauté internationale n'entend plus les appels à la pitié des dirigeants qui organisent le pillage de leurs pays et en appellent à la générosité des autres… Convenons que les conséquences des masses d'eau qui se déversent sur notre pays seraient d'une bien moindre gravité si nos infrastructures étaient adaptées».*

La présidente de la FOC a fait savoir qu'ils sont nombreux, les Congolaises et les Congolais qui se tiennent prêts à relever le défi de la reconstruction du pays. *«Nous sommes prêts à discuter des conditions d'une solution pacifique de sortie de crise pour commencer cette grande œuvre. Le dialogue, à n'en point douter, est la solution pacifique. Nous, la Fédération de l'opposition congolaise, sommes prêts à y apporter nos contributions»*, a-t-elle affirmé.

Tout en pensant qu'il est bien de parler de dialogue, Claudine Munari estime qu'il ne faut pas agiter ce concept comme un épouvantail: *«Peut-*

(Suite en page 4)

Editorial

C'est notre Eglise

C'est comme si l'Eglise se retrouvait tout d'un coup au centre, la mire d'attaques multiples venant de partout. De l'intérieur comme de l'extérieur ; des personnalités formées dans des institutions catholiques comme du citoyen lambda. Tout est bon pour vilipender, critiquer, soupçonner, calomnier, travestir. Nous avons brutalement tout, sauf l'image de cette institution tenace qui a façonné le Congo et les Congolais ; accompagné la marche vers l'indépendance et le développement ; insufflé de l'humanisme dans la rigidité de certaines de nos mœurs.

Tous les communicateurs le disent : il n'y a rien de plus pervers que de démentir. La fausse information colle au corps ; tenter de la repousser, c'est courir le risque de se la renvoyer de nouveau à la face. Pourtant, rester impassible quand on déverse de la boue sur les pasteurs, les prêtres, les communautés ecclésiales n'est pas chose aisée non plus. Surtout lorsqu'on sait les gonflements que peut subir une contre-vérité en liberté.

Regarder faire et se contenter de courber l'échine lorsque les flots du mensonge et la malveillance ciblent une Eglise qui se sait maîtresse en humanité est tout sauf facile. C'est pourquoi il faut d'abord chercher à savoir. La vérité est la seule parade contre le mensonge et la calomnie. Mais quelle vérité, quand la rumeur et le bouche à oreille disent vouloir faire œuvre de salubrité publique en mettant gratuitement à disposition des données croustillantes, fraîches du matin ?

Vous lirez dans ce journal (Page 11) la déclaration officielle de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire. Des rumeurs de douleur circulent autour d'un incident au Foyer de Liambou. Notre évêque donne une version, il n'est pas certain qu'elle suffira à calmer les ardeurs de ceux qui parlent de tentative d'assassinat, de conduite honteuse, de diffamation et d'"infraction aux règles et à la morale. Au moins, elle laisse la porte ouverte à un complément d'information de la part de qui détiendrait une version autre.

Tout ce qui se ligue contre l'Eglise catholique – et même contre l'Eglise protestante, d'ailleurs – ces derniers jours ne se contrera pas par des démentis et des rectifications. IL est des opinions déversées sur la place publique qui suscitent l'envie d'y croire. C'est d'ailleurs le propre de la rumeur : donner l'envie d'y croire, flatter la crédulité et prétendre apporter du croustillant là où la vérité se sait toute sobre et sans fard.

Il n'empêche : le flot de boues qui se déversent sur l'Eglise aujourd'hui est appelé à interroger notre manière de vivre en Eglise. Le rapport à nos prêtres. Notre manière de former nos prêtres aussi. Notre rapport à l'inculturation saine également : c'est l'occasion de nous demander le genre d'Eglise que nous souhaitons. Il est certain que nous ne voulons pas celle de la calomnie et des jets de venin perpétuels, mais celle que Dieu a voulue par son Fils Jésus-Christ avec l'aide du Saint-Esprit.

Albert S. MIANZOUKOUTA

INFRASTRUCTURES

Les organisations de la société civile exigent la démission du ministre Jean Jacques Bouya

La plateforme des organisations de la société civile, qui œuvrent pour la promotion, la défense des droits de l'homme et de la démocratie, fait le constat de l'échec de la politique de construction dans le pays. Elle réclame la démission de Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux. Elle a tenu une conférence de presse samedi 18 janvier 2020 à Brazzaville.

Le présidium

Les populations congolaises assistent impuissantes à la dégradation de leur habitat et des voies urbaines aussi bien dans les grandes villes que dans les villages. Pour la société civile, l'irresponsabilité des pouvoirs publics est manifeste en milieu urbain et périurbain. *«Ils accordent des autorisations: permis d'occuper, titres fonciers, droits de construction à tout vent moyennant finances, en sachant délibérément que ces zones non préalablement aménagées devraient être déclarées non habitables. Ceci entraine l'ensablement, la démolition des logements et les très nombreuses difficultés dans les diverses activités économiques et sociales: l'augmentation du coût des tarifs de transports, l'impossibilité de l'écoulement des produits et le ravitaillement des biens de première nécessité, les cas d'évacuations d'urgences sanitaires, etc»,* a indiqué Joe Washington Ebina, président de la fondation Ebina.

Sur l'avenue Mayama, à Itsiali, dans l'arrondissement 7 Mfilou, *«les érosions progressent sans fin, dans les zones du marché de l'Ombre, jusqu'au rond-point Mouhoumi devenu impraticable, plusieurs familles ont vu leurs maisons ensevelies par des glissements de sable sans compter l'inaccessibilité des taxis et des bus»*, a-t-il indiqué.

A Talangaï, a-t-il poursuivi, *«les érosions et éboulements de Casis et de Ngamakosso, Kahounga ainsi que bien d'autres sont récurrents depuis plusieurs années. A Kintélé, ces érosions menacent de détruire les bâtiments de l'Université nouvellement construits qui ont coûté une somme pharaonique en milliards de francs. La nationale numéro 2, communément appelée Route du Nord, connaît en plusieurs endroits de très fortes dégradations. Par exemple, sur le tronçon entre Odziba et Inoni Falaise et entre Etsouali et Ngo. Les transporteurs avec passagers et marchandises s'embourbent et passent parfois des nuits entières avant de s'en sortir et avec leurs véhicules endommagés. Le viaduc qui a englouti des centaines de milliards est également menacé par les éboulements de terre. Le pont Sainte-Anne vers Papa Esaïe présente des risques d'éventuels affaissement».*

L'érosion de Ngamakosso

Le premier tronçon de la route de la Corniche inauguré en février 2016 a connu un effondrement le 9 janvier 2020. *«Au Congo Brazzaville, nous savons que les travaux de construction et de maintenance dépassant un certain seuil relèvent de la responsabilité des Grands travaux. Le phénomène mondial du réchauffement climatique ne peut en aucun cas favoriser l'incapacité et épargner certains dirigeants congolais de leurs culpabilités»*, a-t-il déclaré. Il a exigé la démission du ministre Jean Jacques Bouya.

Pour Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), si le président de la République qui est le garant de la nation ne tire pas les conséquences et ne décide pas de mettre fin aux fonctions de Jean Jacques Bouya, il faudra comprendre qu'il est *«complice de la destruction des infrastructures routières dans notre pays et nous changerons de cible».*

De son côté, Alex Dzabana Wa Ibacka, président de l'association M22, a estimé que lorsqu'un travail est mal fait, il faut le dénoncer. *«Devant les injustices, les organisations, les partis politiques et les organisations de la société civiles qui se taisent sont complices».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FORCES ARMEES CONGOLAISES

Les militaires invités à plus de discipline

Le stade D'Ornano, à Brazzaville, a servi de cadre à la cérémonie de port d'insignes de grades d'officiers et sous-officiers évoluant dans la zone militaire de défense n°9 promus au titre du premier trimestre de l'année 2020 à porter les insignes de grades. La cérémonie s'est tenue sous les auspices du chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (GAS), le général de division Guy-Blanchard Okoï, qui a invité les militaires à rester attentifs, organisés et vigilants dans la discipline.

Le général Okoï congratulant des nouveaux promus

Parmi les promus, figurent des officiers et sous-officiers provenant respectivement de la logistique des FAC, de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la Marine nationale, de l'Etat-major général, des renseignements militaires, du commandement des écoles… Au nombre desquels on compte des colonels, des lieutenants colonels, des commandants, des capitaines, des lieutenants, des adjudants-chefs, des adjudants et des sergents- chefs.

Le général Okoï a félicité et encouragé les nouveaux promus. Aux non-promus, il a demandé de continuer à travailler. Tout en rappelant à tous les militaires le statut général des militaires et gendarmes qui dispose en son article 26 que l'avancement est soit au choix, soit à l'ancienneté.

Le général Okoï a rappelé que le militaire sert avec fidélité et loyauté les Institutions de la République. *«Il doit sécuriser les populations, les biens publics et privés, les frontières et au besoin servir à l'international. En tout temps et en tout lieu, il peut risquer sa vie. Il doit en être fier»,* a-t-il dit.

Il a invité les militaires à prendre en considération l'exhortation du chef de l'Etat faite au réveillon d'armes dernier: *«Continuer à travailler pour faire beaucoup avec peu, pour s'organiser de telle sorte que quelques soient les conditions économiques difficiles, nous persévérions dans l'effort. Qu'en aucun cas, nous n'exposions nos populations au danger. Pour cela, nous devons rester attentifs, organisés et vigilants».*

Mais aussi, a-t-il précisé, *«faire de telle sorte que nous contribuions au redressement de l'économie nationale. En 2020, année des 60 ans de l'indépendance du Congo, il nous est demandé de contribuer au relèvement de l'outil de défense, particulièrement dans les domaines de la discipline, de l'opérationnel, de l'action et la gestion des équipements, de l'organisation. Et tout cela sera manifeste le 15 août 2020. Je vous demande donc de relever une fois de plus les défis!»*, a-t-il instruit.

Une parade militaire sous le commandement du colonel Dikens-Saturnin Samba, commandant le 401è Bataillon d'intervention rapide de la 40è Brigade d'infanterie, a clôturé cette cérémonie.

EDESSE

CLAUDINE MUNARI, TRES CAUSTIQUE

(Suite de la page 3)

on parler de dialogue quand certains de ceux avec qui l'on doit dialoguer sont en prison pour avoir exercé leurs droits civiques? Comment vanter des perspectives de dialogue quand d'autres d'entre nous sont en quête d'occasions d'user de violence contre leurs compatriotes comme s'ils n'avaient pas le choix? Comment parler avec ceux qui ne savent plus répondre que par le feu des armes?», s'est-elle interrogée.

Pour elle, l'esprit de paix et de dialogue ne s'inscrit pas dans la création d'organes chargés d'organiser des pourparlers entre les protagonistes des conflits, *«mais dans une hygiène morale et de comportement visant à éviter de créer des problèmes. Ainsi, nous croyons que nous accomplirons ensemble un grand pas si nous prenons le temps de penser à la source de nos problèmes, et décidons de les surmonter par tous les moyens nécessaires. Mais, au-delà de ce réflexe de bon sens, la FOC constate avec regret que la loi organique relative au Conseil national du dialogue fait de cet organe une annexe de la présidence de la République. Pour cause, non seulement le Conseil tout entier est placé sous l'autorité du Président de la République, mais en plus, celui-ci en dispose à sa seule guise, puisqu'il nomme un quantum des membres en Conseil de ministres et peut nommer sans limite d'autres membres en dehors. Dans l'ensemble de ces considérations, le salut public commande: une dissolution immédiate du Conseil du dialogue national en l'état; l'organisation des consultations sur le cadre de la tenue d'un dialogue patriotique. La FOC souscrit à ce commandement»,* a expliqué Claudine Munari.

Répondant à la question sur la proposition faite par le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty-Mabiala, de reporter l'élection présidentielle de 2021, elle a dit regretter qu'un opposant devienne *«le chantre du pouvoir. Ça serait intéressant si cette proposition sortait de la majorité»*, a martelé Claudine Munari.

Pascal AZAD DOKO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE BOFIL GROUP
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F CFA 1.000.000
Siège social : Avenue Jean Pierre TCHYSTÈRE TCHICAYA,
terminus Bitemo
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 21 Mars 2019, enregistré au domaine et timbres, le 28 Mars 2019, sous le folio 048/10 N°171, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limité.

Objet :
La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo :
-Représentation, Courtage, Distribution et Promotion des produits de santé médicamenteux et non-médicamenteux ;
-Commerce général ;
-Import – Export ;
-Agropastoral ;
-Prestation de services, Sécurité, Génie-civil, Education.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement tant au Congo qu'à l'étranger.
Dénomination sociale : La dénomination de la société est « BOFIL GROUP».
Siège social : le siège social est sis Avenue Jean Pierre TCHYSTÈRE TCHICAYA, terminus Bitemo, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social : le capital social de la société est fixé à la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA divisé en Cent (100) parts d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.
Nomination du Gérant : est nommé gérant de la société, Monsieur MBOUANGUI Eric, de nationalité Congolaise, domicilié à Pointe-Noire, pour une durée de quatre (04) ans.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 19 DA 578, du 16 Mai 2019.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/19 B 216.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Septembre 2019.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

SOLIDARITE

Le bateau humanitaire dépêché vers les populations sinistrées est de retour

Le bateau «Ville de Brazzaville» mis à flot le 24 décembre dernier pour apporter de l'aide aux victimes des inondations qui touchent 21 localités le long du fleuve Congo et ses affluents, a regagné la capitale le 16 janvier. Il a été accueilli au port fluvial par Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

Mme Antoinette Dinga Dzondo

Le bateau humanitaire

Des équipes multidisciplinaires civiles et militaires avaient été disposées à bord du bateau humanitaire pour répondre aux besoins urgents des populations victimes d'inondations dans la partie nord du pays. Des pluies d'une intensité exceptionnelle ont abouti à des crues rarement vues, conséquence visible du dérèglement climatique. Le bateau transportait 260 tonnes de vivres, secours et des médicaments pour chaque localité touchée.

Après 22 jours, ce bateau est de retour à Brazzaville. Le chef de la mission a fait le point à la presse. *«La mission avait deux objectifs principaux: assurer la mission humanitaire aux populations sinistrées du fait des inondations et affiner les résultats des évaluations initiales pour que nous ayons une situation plus globale. Après l'urgence, il y a une phase importante, celle de relèvement qui sert à relancer les activités des communautés. Elle ne peut pas se réaliser sans les résultats réels sur l'ensemble des besoins des populations. L'approche que nous avons retenue consistait avant tout, sachant que l'assistance ne pouvait pas couvrir l'ensemble des besoins, de couvrir les chefs-lieux de districts. L'assistance qui était restée a permis d'aller axe par axe pour couvrir l'ensemble des villages. C'est un processus qui a commencé. Raison pour laquelle le Gouvernement étant conscient que l'aide mobilisée dans un premier temps n'allait pas couvrir l'ensemble des besoins avait pris l'engagement de mobiliser des ressources supplémentaires. Nous avons couvert 8084 ménages, soit 40.000 personnes servies sur les 160.000 enregistrées»,* a-t-il été expliqué.

Le bateau humanitaire devait couvrir onze localités: Makotipoko, Mossaka, Bokoma, Bouaniéla, Liranga, Loukolela, Impfondo, Dongou, Epéna, Bétou, Enyellé. *«Sur cet axe, nous avons eu 100.000 personnes sinistrées, une proportion de 20.000 ménages. Nous savions dès le départ que cette assistance ne pouvait pas couvrir l'ensemble des besoins des populations sinistrées.»*

Basée sur une estimation ne portant au départ que sur la réalité du seul département de la Likouala et dans le seul district de Ntokou, dans la Cuvette, l'aide a dû s'étendre aux 24 localités les plus touchées.

KAUD

DIALOGUE

Un dialogue national inclusif est anticonstitutionnel, estime Dominique Basseyla

Membre du Comité ad hoc de suivi des recommandations du Dialogue national 2015, Dominique Basseyla a tenu vendredi dernier à Brazzaville un point de presse consacré à la vulgarisation de la recommandation n°1 relative à l'institutionnalisation de la valeur du dialogue dans la Constitution du 25 octobre 2015.

Dominique Basseyla

Dominique Basseyla a rappelé que le Dialogue national de Sibiti 2015 avait consacré, dans sa recommandation n°1, l'institutionnalisation des valeurs de dialogue et de partage. Mais pour lui, la Constitution a uniquement institué le dialogue politique. *«La loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil national du dialogue a fixé les normes juridiques règlementant le Conseil national du dialogue, ce conformément aux dispositions constitutionnelles»,* a-t-il rappelé.

Au terme de l'article premier, alinéa 2, a-t-il poursuivi, *«il se réunit à la demande du Président de la République pour débattre et se prononcer sur les grands problèmes politiques d'intérêt national. L'article 9 de la loi suscitée souligne que lorsque le Président de la République est confronté à de grands problèmes politiques d'intérêt national, il peut saisir le Conseil et lui demander de se prononcer».*

Le Conseil est convoqué par décret du Président de la République. *«Par le même décret, sont arrêtées la liste des participants au dialogue, la date de la tenue de celui-ci et la durée des travaux»,* a précisé Dominique Basseyla.

L'orateur a indiqué que le dialogue est astreint à un *«encadrement juridique rigoureux et qu'il ne saurait faire l'objet d'une interprétation fallacieuse, voire provocatrice, sinon vexatoire de la part de certains opérateurs politiques»*. Il a appelé la classe politique ainsi que la société civile à une compréhension conséquente du dialogue. *«Il ne s'agit pas de faire l'amalgame inutile en opinant sur un dialogue inclusif en dehors des normes constitutionnelles».*

Pour lui, exiger un dialogue national inclusif est non seulement anticonstitutionnel, mais aussi et surtout *«vouloir user de la perfidie pour abuser de la bonne foi du peuple souverain. La classe politique en tirera le plus grand bénéfice; la nation congolaise tout entière aussi»*.

Pascal Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Une ville sans kiosques: le maire sort ses muscles

La municipalité de Brazzaville veut libérer les trottoirs et autres espaces publics des kiosques des sociétés de téléphonie mobile et des sociétés de paris qui les ont envahis. Le maire en a donné le ton par une lettre circulaire datée du 7 janvier dernier, dans laquelle il explique vouloir mettre de l'ordre dans une situation *«contraire aux normes d'hygiène, d'assainissement et d'environnement»*. Ses services seraient prêts pour donner l'assaut à cette *«saleté»* dans les avenues et rues de Brazzaville si au 31 janvier prochain, dernier délai, les tenanciers ne libéraient pas les espaces publics occupés. C'est vrai? Chiche!

Crime passionnel à Djiri

Le mercredi 15 janvier dernier, le corps sans vie d'une fille de 17 ans portant l'uniforme scolaire a été trouvé gisant dans une flaque de sang dans une chambre d'hôtel à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Le présumé assassin serait un jeune homme de 23 ans membre d'une écurie des bandits armés qui sèment la terreur dans la capitale. Il est tombé dans le filet de la police le lendemain grâce à la description faite par le gérant de l'hôtel et d'autres indications. Le brigand soupçonnait sa copine d'entretenir une relation avec un autre garçon : il a reconnu avoir commis le crime à l'aide d'un petit couteau.

Des délestages électriques très saccadés

La rédaction de ''La Semaine Africaine'' a eu du mal à travailler. Et pour cause: en début de semaine, les interruptions d'électricité se sont multipliées comme jamais auparavant sans qu'aucune explication ne soit fournie. La situation va de mal en pis. Finalement, c'est un constat général: partout les gens se plaignent des coupures intempestives, de délestages sauvages, de la mauvaise qualité du courant. C'est le lot quotidien des opérateurs économiques ou des petites unités unipersonnelles: vidéoclubs, ateliers de couture, de menuiserie, de coiffure, de vulcanisation, bistrots, etc. Tous n'ont qu'un seul constat: Energie électrique du Congo (E2C) est *«incapable de remplir sa mission»*.

Une devanture du CRGPC (ex-Institut de recherches géographique) propre à Bacongo

Le long du mur d'enceinte du Centre de recherche géographique et de production cartographique (CRGPC), sur l'avenue de l'OUA, en face du Lycée Pierre Savorgnan de Brazza et du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, plus d'objets encombrants. Samedi 18 janvier dernier, vendeurs et vendeuses en ont été chassés, pourchassés par la Gendarmerie. Une belle devanture, c'est bien, mais où installer les vendeurs qui n'ont plus d'espace?

L'avenue Matsoua fortement dégradée à Makélékélé

L'avenue Matsoua, devant le gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé, continue à se dégrader silencieusement. Régulièrement attaquée par l'érosion à cause des eaux de pluie qui y stagnent, la route a perdu sa couche de bitume. Elle est parsemée de nids de poules qui se sont transformés en crevasses. Les automobilistes sont obligés parfois de prendre le terre-plein pour les éviter, causant d'autres dégradations aux parties saines.

Le CHU de Brazzaville n'en finit pas avec ses problèmes

Le CHU de Brazzaville est un établissement sanitaire bien insolite. Il y a toujours quelque chose qui ne marche pas dans ce grand hôpital. Si ce n'est la panne d'un ascenseur qui oblige à recourir aux hommes vigoureux pour porter les malades sur leurs épaules jusque dans les étages supérieurs, c'est l'absentéisme d'une catégorie du personnel. Parfois c'est le vol de médicaments, ou le mauvais accueil des patients et la prescription systématique de longues ordonnances. La semaine dernière, on a signalé que l'eau courante ne coule plus des robinets du quatrième étage…

Création d'une unité de pharmacovigilance au Congo

Sa mission consistera à enregistrer et évaluer les effets secondaires résultant de l'utilisation des médicaments par la population congolaise. La formation sur la pharmacovigilance a été organisée à Brazzaville le 14 janvier dernier par le Réseau d'Afrique centrale pour la recherche clinique. La pharmacovigilance sert aussi à rappeler aux usagers de faire attention aux effets secondaires des médicaments mal consommés ou à leur interaction avec d'autres produits ; ils sont aussi cause de mort !

A peine créé, l'Eco divise les pays de la CEDEAO

Les pays anglophones de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Guinée n'ont pas hésité à dénoncer au cours d'une réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de la zone, à Abuja, la *«décision unilatérale»* du chef d'Etat de Côte d'Ivoire Alassane Ouattara et son homologue de France, Emmanuel Macron de faire arrimer leur future monnaie unique, l'Eco, avec l'Euro uniquement. Cela donne le sentiment que la France veut avoir une influence sur cette nouvelle monnaie, protestent-ils!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AFRIQUE CENTRALE

Renforcer les capacités des administrations fiscale et douanière des Etats

Le séminaire régional sur la mise en place d'un cadre de bonne gouvernance dans les administrations fiscale et douanière en Afrique Centrale a été clos le vendredi 17 janvier 2020. Organisé par le Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre) en collaboration avec le département des finances publiques (FAD) du FMI, c'est Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget qui a présidé la cérémonie de clôture.

Le présidium

Les directeurs généraux des impôts et des douanes des pays de la sous-région participant à ce séminaire régional ont présenté les conclusions des travaux retenues dans la déclaration de Brazzaville. Cette déclaration a été lue par Guenolé Mbongo Koumou, directeur général des douanes. S'agissant de l'administration douanière, les participants ont pu appréhender l'extrême importance d'une bonne gouvernance et du respect de l'intégrité dans le fonctionnement efficient de leurs services respectifs.

Dans un premier temps, ils se sont appropriés, avec l'appui des experts du FMI, du cadre de gestion de l'intégrité douanière proposé des instruments, des textes internationaux de l'OMD, de l'OMC et de la CEMAC et présenté les bonnes pratiques d'administration douanière d'ici et d'ailleurs. Dans un second temps, les participants se sont dit convaincus que l'amélioration de la gouvernance doit passer inévitablement par le renforcement du partenariat avec les opérateurs économiques ainsi qu'avec les autres services de l'Etat pour une gestion coordonnée des frontières.

Vue des séminaristes

En ce qui concerne l'administration fiscale, les participants ont convenu de l'impérieuse nécessité de passer à la vitesse supérieure dans le processus de simplification et de digitalisation des procédures fiscales, en s'inspirant au besoin des expériences des pays qui ont avancé et en créant de nouveaux produits pour profiter des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies. Les grandes lignes du projet *«Livre des procédures fiscales»* communautaire présenté par l'expert devront permettre la mise en place des groupes de travail chargés de le rédiger. Ils ont également convenu de la mise en œuvre des mécanismes de contrôle interne pour évaluer et vérifier l'intégrité et la bonne exécution des procédures en vue d'une amélioration des performances des administrations fiscales; de la nécessité d'une réelle transformation en matière de redevabilité et de transparence.

Les séminaristes ont également suggéré de promouvoir la culture de la transparence et de la redevabilité en appliquant les bonnes pratiques comme le fait de créer au sein des administrations fiscales des structures d'accueil, d'information et d'assistance aux contribuables; mettre en ligne la documentation légale, réglementaire et doctrinale; publier les rapports d'activités et de performance; publier la charte du contribuable; améliorer la qualité des services et la promotion d'une culture de performance. Les participants ont pris connaissance d'un cadre intégré de bonne gouvernance et contribué à son remplissage en se servant de la situation qui prévaut dans chacun de leurs pays.

Clôturant les travaux, Henri Loundou a souligné que les résultats atteints sont d'un apport inestimable au regard du besoin de disposer d'administrations fiscale et douanière saines, performantes et au service du développement économique des pays. *«A l'écoute du relevé des conclusions de la déclaration de Brazzaville, je prends la mesure que les différentes contributions à travers les cas pratiques présentés par les animateurs, les interrogations, les commentaires et suggestions formulés ont permis de préciser et de clarifier les mécanismes de fonctionnement actuels des administrations fiscale et douanière de nos pays respectifs en confrontant nos expériences à celles d'autres pays».*

Il a estimé que les résultats obtenus constituent une étape importante vers la modernisation. Aussi, a-t-il rassuré les organisateurs de ce séminaire et les participants que leurs recommandations seront examinées avec le plus grand intérêt. Henri Loundou a en outre rappelé l'importance de quelques-uns des points examinés par les participants et qui sont de la plus grande importance: la corruption, les fraudes, l'éthique et la déontologie, la transparence et la redevabilité, la gestion des risques, les ressources humaines de qualité. Faire face à ces défis, c'est se donner les moyens d'asseoir une bonne gouvernance solide.

A. N'K-K.

CORNICHE DE BRAZZAVILLE

Les experts chinois pointent une montée exceptionnelle des eaux du fleuve

Dans la nuit du 8 au 9 janvier 2020, une partie du trottoir et du mur de soutènement de la corniche s'est affaissée et a glissé vers le fleuve Congo entre le PK1+420 et le K1+600. La longueur totale est de 180 m, la plus grande largeur de glissement fait 5 m et la plus grande hauteur de décalage est de 4,5 m. Face à cela et comme promis, une expertise a été menée par une délégation des experts chinois de la société China road and bridge corporation (BCRC), conduite par Chi Quanbao, responsable de la mission.

Pendant la restitution du rapport d'analyse

A l'issue de la visite de terrain et des discussions, les experts chinois ont présenté lundi 20 janvier 2020 le rapport d'analyse du glissement du mur de soutènement au côté droit entre PK1+PK1+600 et proposé une solution de traitement. C'était en présence d'Oscar Otoka, coordonnateur technique des Grands travaux et d'ingénieurs de cette administration. Ce rapport comprend trois parties: l'analyse de la raison du glissement, la solution provisoire et la solution définitive.

Quelle est la cause de la catastrophe? Les experts chinois disent avoir fait les constats que la largeur de la fissure est de 0,1 m; la hauteur de décalage de 0,8m. La fissure d'arrière du glissement est sous forme d'un anneau, et proche de la fondation du mur de soutènement. La cause directe de l'effondrement du mur de soutènement est l'augmentation des fortes pluies et une montée d'eau, parce que la crue dépassant le niveau d'eau centennal combinée à l'infiltration à long terme au niveau des fondations du mur de soutènement, ont conduit à un remplissage d'eau et un ramollissement du sol.

S'agissant de la solution provisoire, les experts ont proposé de mettre en œuvre le drainage et la fermeture des voies d'eau; de curer et de réparer les caniveaux et les dalots pour éviter que la pluie s'infiltre entre la zone d'effondrement; poser des sacs en terre du côté de la chaussée; exécuter un rang de tube d'acier du diamètre de 62 cm entre la chaussée bitumée et au pied du talus après le glissement du trottoir (la longueur du pieu est de 10 m et la distance longitudinale de 1,5m); mettre en œuvre le travail de surveillance selon le planning de surveillance rédigé par l'entreprise; étudier profondément la tendance et la zone de glissement; étudier la déformation de la plateforme du tronçon en bon état; faire le travail de préservation et de surveillance pour éviter l'évolution du glissement des deux côtés. A l'avenir, ont-ils souligné, il faut faire attention aux conditions climatiques et hydrauliques du fleuve Congo.

Une partie de la corniche affaissée

Pour la solution définitive, selon les matériels et les matériaux disponibles, l'entreprise BCRC propose d'utiliser les pieux rigides après une analyse, en prenant en compte la vitesse d'exécution et la stabilité.

D'après cette entreprise, la fondation adoptera le pieu forage d'un diamètre de 600 mm, la distance entre les pieux de 2,0m, la longueur devant être de 15 m. Pour éviter l'érosion du sol mou entre les pieux par la charge du remblai et la pression cinétique horizontale de l'eau souterraine, la palplanche sera frappée au long par des pieux extérieurs. Le format de palplanche (600 mm x 150 mm) devra traverser la couche d'argile limoneuse.

Après les discussions entre la partie chinoise et le ministère congolais sur le rapport d'analyse du glissement du mur, ce rapport a été amendé. Oscar Otoka a rappelé les évidences qui auraient pu s'imposer avant l'accident: «Il faut inspecter annuellement nos ouvrages, surtout après la décrue. Dans un projet, il y a plusieurs acteurs: le maître d'ouvrage représenté par la délégation générale des Grands travaux, le bureau de contrôle et l'entreprise. C'est la Délégation des Grands travaux qui crée la symbiose et la synergie entre ces acteurs».

Les experts chinois, à leur tour, ont affirmé: «Lors de la prospection des études de ce projet, nous avons tenu compte du niveau d'eau avec l'inondation centennale. Mais cette fois-ci, le niveau du fleuve Congo a dépassé et cela a duré un bon moment». Ils ont reconnu aussi que dans leurs expériences, ce genre de catastrophe s'est produit au Pakistan et en Jamaïque, en 2013.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

ENVIRONNEMENT

Les sachets plastiques se répandent dans les villes

L'usage des sachets plastiques est rentré dans les habitudes des Congolais. Le sachet plastique constitue pourtant un problème en raison de son utilisation abusive, causant ainsi de nombreux dégâts pour la santé et l'environnement.

Les sachets constituent de véritables verrues

Les sachets plastiques sont utilisés au Congo en grande quantité. Pratiques et moins coûteux, ces sacs non biodégradables, sont répandus de façon incontrôlée. Le ministère du Commerce a pris en 2011 un décret portant suspension de *«la production d'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, des sachets et des films plastiques».*

Ces derniers, une fois utilisés, se retrouvent par centaines de milliers dans la nature, très souvent jetés et transportés par le vent. Ils sont un peu partout. Dans les grandes villes surtout, où ils jonchent les sols, les plages et même dans les arbres, entraînant ainsi une dégradation des paysages et une destruction de la biodiversité. Les populations africaines, celles du Congo en particulier, procèdent à l'incinération, pour réduire la présence des sachets plastiques dans l'environnement, faute d'infrastructures de recyclage et de traitement de ces déchets. Cette pratique libère du gaz carbonique et de la vapeur d'eau, renforçant l'effet de serre et contribuant ainsi au phénomène de réchauffement climatique qui constitue l'un des problèmes environnementaux majeurs pour lesquels le monde entier se mobilise aujourd'hui.

La mauvaise gestion des sachets plastiques peut provoquer des inondations, avec le bouchage des conduits d'eau de ruissellement. Il est également un recours pour l'emballage des plats des divers mets à emporte aux abords des voies. L'ingestion de tels repas provoque parfois des troubles digestifs dus à la toxicité engendrée par ces sacs plastiques surchauffés. Les éléments toxiques contenus dans les sacs plastiques ont la capacité de migrer vers les denrées alimentaires, surtout *«quand les aliments sont chauds».*

Il est donc important, que le Gouvernement prenne des mesures fermes pour l'utilisation des sachets plastiques afin de réduire le taux de pollution.

Léa KOBISSIDI KOUILOU
(Stagiaire)

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra a enfin rencontré François Bozizé

Le président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, a accordé mardi, 21 janvier dernier une audience à l'ancien président François Bozizé. Revenu dans le pays en décembre après un exil de six ans, Bozizé piaffait littéralement aux portes du palais, et commençait à trouver le temps long. Le porte-parole de la présidence Albert Yaloké Mokpeme a finalement annoncé que la rencontre a eu lieu, même si elle n'a donné lieu à aucune déclaration sur le tête-à-tête qui a duré près d'une heure.

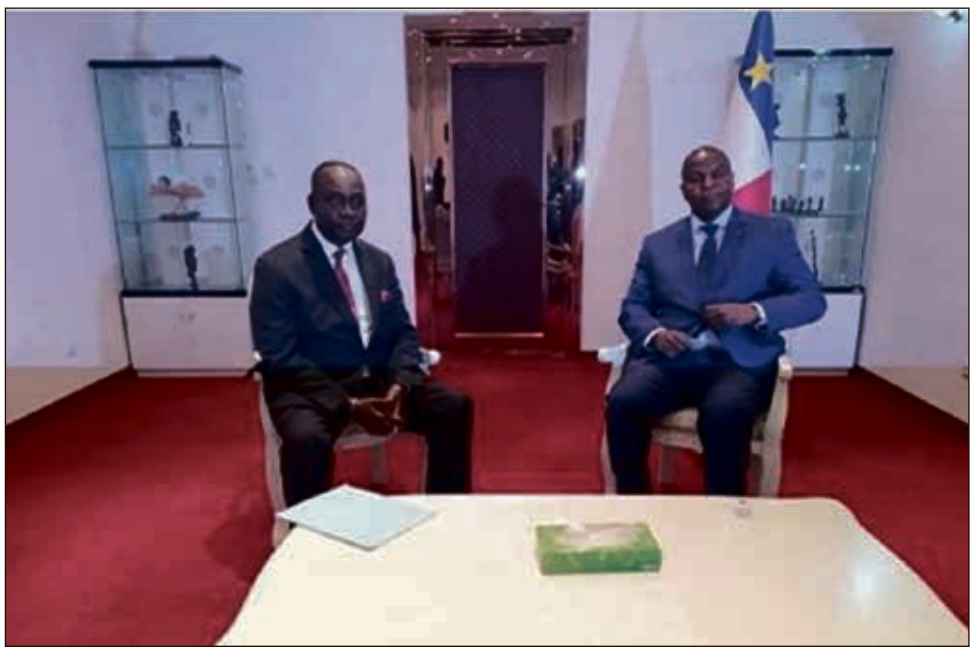

Touadéra et Bozizé pendant l'audience au Palais de la renaissance à Bangui

Dans le camp de l'ancien président, Bertin Béa, secrétaire général du Kwa Na Kwa, a indiqué que la question du passeport de François Bozizé, par on ne sait quelle frontière à Bangui le 15 décembre 2019, a été à l'ordre du jour. Tout comme la régularisation de la situation de certains militaires proches de l'ancien président et exclus des rangs de l'armée, ainsi que l'examen du projet de loi sur le statut des anciens présidents.

Depuis son retour, François Bozizé réclamait sans succès un entretien avec le chef de l'Etat. Mais la rencontre de mardi n'aurait pas répondu aux attentes de l'ancien président, affirme Bertin Béa. *«Le format de la rencontre telle que nous l'avons souhaitée n'a pas été respecté »*, a-t-il déploré. *«La rencontre devait se dérouler avec les deux présidents, et les représentants de la Communauté des Etats d'Afrique centrale et de l'Union africaine. C'est un tête-à-tête qui a été imposé».*

Après six ans d'exil, François Bozizé est revenu dans le pays alors que se profile l'élection présidentielle prévue en décembre 2020, et pour laquelle les candidats doivent justifier d'un an de résidence dans le pays.

François Bozizé qui avait lui-même accédé au pouvoir par un coup d'Etat, en chassant le président élu Ange Félix Patassé, avait à son tour été renversé en 2013 par la Séléka, coalition rebelle d'obédience musulmane, et contraint de fuir au Cameroun, avant de s'installer en Ouganda.

Il avait dû céder sa place à Michel Djotodia. Ce dernier, a été chassé du pouvoir quelques mois plus tard alors que l'armée français intervenait pour la énième fois dans le pays pour mettre un terme aux violences entre la Séléka et les milices anti-balaka.

Michel Djotodia est également rentré d'exil le 10 janvier, 24 jours après François Bozizé. Mais avait été reçu dès sa descente de l'avion par le président Faustin Archange Touadéra. Un accueil mal perçu par les supporters de François Bozizé qui dénonçaient un renversement de préséance. La République centrafricaine est déchirée par une guerre qui a forcé près du quart de ses 4,7 millions d'habitants à fuir leur domicile.

Même si les violences ont considérablement baissé depuis la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et 14 groupes armés, les exactions contre les civils et les affrontements entre milices rivales se poursuivent. Deux tiers du territoire échappent toujours au contrôle du pouvoir central.

M.M.M.

GABON

Libération d'otages par les pirates

La piraterie maritime refait surface dans le golfe de Guinée. Patrick Imbogho, pris en otage lors d'une attaque pirate le 22 décembre dernier au large de Libreville, a finalement été libéré en même temps qu'un autre marin de nationalité camerounaise. C'est le président gabonais, Ali Bongo Ondimba qui l'a annoncé sur sa page Facebook.

Les deux otages libérés en compagnie d'un soldat

«Il est, Dieu merci, sain et sauf, en bonne santé et a d'ores et déjà retrouvé sa famille au Gabon. Il est à noter que ce dénouement heureux est le fruit d'une coopération multiforme entre différents services», a indiqué le président gabonais.

Les pirates du 22 décembre 2019 avaient kidnappé 4 marins de nationalités chinoise, camerounaise et gabonaise. Tous sont désormais libres.

Les Chinois avaient été libérés quelques jours auparavant au Nigeria. On ne sait pas exactement dans quel pays le Gabonais et le Camerounais ont été libérés. On ne sait pas également si une rançon a été versée. Durant l'attaque, les pirates avaient exécuté le commandant du navire de la Satram, Aymard Mboumba Mbina.

Gaule D'AMBERT

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONAISSANCE»
B.P.: 14745, B/ville – Tél.: (+242) 06 605 32 71 11 05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

CABINET D'EXPERTISE-RESEAUX-ELECTRICITE TELECOMS-INFORMATIQUE
En abrégé «CER-ETI SARL»
Brazzaville (République du Congo)
Case J 465, OCH - Moungali III
RCCM: CG-BZV-01-2020-B21-00001

CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONCAIRE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du trente et un décembre deux mil dix-neuf de la société dénommée «CABINET D'EXPERTISE-RESEAUX-ELECTRICITE TELECOMS-INFORMATIQUE», en abrégé «CER-ETI SARL», Société A Responsabilité Limitée au capital de trois millions (3 000 000) de Francs CFA, ayant son siège social à Lomé (Togo), Agbadédogan, rue à côté de L'EPP Agbalépédo, 602, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 2010 B 2004, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt janvier deux mil vingt, enregistré à la même date à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 013/8 numéro 93, les associés ont décidé de la:
-création d'un établissement secondaire en République du Congo sous la dénomination de «CABINET D'EXPERTISE-RESEAUX-ELECTRICITE TELECOMSINFORMATIQUE», en abrégé «CER-ETI SARL».
L'établissement secondaire aura les mêmes activités que la société «CER-ETI SARL» de Lomé, notamment:
- L'ingénierie;
- Conseils de systèmes informatiques et télécommunications ;
- La représentation commerciale sur tous les plans.
Et son siège social sera fixé à Brazzaville (Congo), Case J 465, OCH - Moungali III.
-nomination de Monsieur Tcha BAGNOU, associé gérant de la société «CER-ETI SARL» de Lomé, en qualité de Gérant dudit établissement secondaire pour une durée non limitée.
Dépôt légal: un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du trente et un décembre deux mil dix-neuf a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt janvier deux mille vingt.
Immatriculation: l'établissement secondaire a été immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le vingt janvier deux mil vingt, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B21-00001.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel
Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

ABS EXPERTS CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA : 5.000.000,
RCCM N° CG/PNR/10 B 1697
Siège social : Quartier Ngoyo vers le péage
BP : 4466, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire établi en sous seing privé de la société «ABS EXPERTS CONGO » en date du 01 Novembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 Novembre 2019, il a été décidé de la mise en veilleuse de ladite société depuis le 15 Novembre 2019, suite à la baise de ses activités commerciales
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 25, du 10 Janvier 2020.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/14 B 518.

Fait à Pointe-Noire, le 15 Janvier 2020.

Pour insertion légale.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ANNONCE

MINISTERE
DES HYDROCARBURES
DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Travail

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 20-OI/MHC/DGH SELECTION DES SOCIETES PETROLIERES POUR LA FORMATION DU CONTRACTEUR DU PERMIS D'EXPLOITATION KOMBI-LIKALALA-LIBONDO 11 (KLL 11)

En vue de procéder à l'attribution du permis d'exploitation Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), situé dans l'offshore congolais, à partir du 22 juillet 2020, le Ministère des Hydrocarbures lance la procédure d'appel d'offres nationale et internationale pour la formation du Contracteur dudit permis.

A cet effet, les sociétés pétrolières sont invitées à manifester leur intérêt afin de permettre au Ministère des Hydrocarbures de constituer une liste restreinte des sociétés devant participer à l'appel d'offres.

Un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt, contenant des informations indiquant l'aptitude à faire partie du futur Contracteur du PEX, devra être déposé à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 14 février 2020 à 14 heures, heure locale par toute société intéressée.

Les sociétés inscrites sur la liste restreinte seront invitées à participer à la consultation des données et à la visite des sites, dans la période allant du 02 au 31 mars 2020.

Au plus tard le 31 Mars 2020 à 14 heures, heure locale, un jeu complet du dossier d'appel d'offres sera retiré par toute société figurant sur la liste restreinte sur paiement d'un montant non remboursable à l'adresse ci-après.

Direction Générale
des Hydrocarbures
B.P.: 2120, Brazzaville
Tél: (+242) 05 729 51 35/
06 668 94 03
E-mail:
secretariatdgh.hm@gmail.com

Les droits de retrait, de traitement du dossier et de consultation des données s'élèvent à la somme de deux cents mille dollars US (200 000 USD), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 30 avril 2020 à 14 heures, heure locale.

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2020

La Directrice Générale
des Hydrocarbures

Teresa GOMA

ANNONCE

African Parks Network (APN) is looking for a qualified person to fill the position: Chief Accountant for CONGO Brazzaville operations (FONDATION ODZALA-KOKOUA). This position will report to the Park Financial controller and will have a team of about 7 people.

Job Summary:
To assist the Financial Controller in the day-to-day operations of the accounts and finance function including but not limited to compliance, controls, donor and partner management, reporting, budgets and staff capacity building. Ensure all relevant financial compliance and audit requirements are adhered to while ensuring all financial data are accurately captured in the Concern financial system. S/he will provide support & guidance to senior managers, budget holders in donor compliance issues and budget monitoring. The incumbent will oversee the completion of Kenya management accounts by due date and distribution to budget holders and, prepare draft Financial Report Package and Budget for review by the Country Financial Controller as per Concern cycle

Main Duties & Responsibilities:
The Chief Accountant is responsible for the efficient and effective functioning and maintenance of the day-to-day financial and accounting operations of the company as well as regular reporting's (weekly, monthly, quarterly, annually) and years end closing

Budgets and Budget Revisions as per Concern Budgeting Cycle
- Follow up on timey submission of budgets from budget holders and undertake review of draft budgets to confirm that it reflects as accurately as possible the financial impact of proposed activities
- Assist in consolidating finalized Budget Data in to the standard budget pack. Generate revised budget codes based on revised budget
- Ensure appropriate and updated soft and hard copy filing and documentation of the budget information exists.

Financial Reporting Pack (FRP) as per Concern Reporting Cycle
- Assist the Financial Controller during financial report (FRP) preparations by producing a draft FRP for review with the Financial Controller.
- Assist in addressing FRP review feedback from HQ
- Properly file the final FRP after feedback both in soft and hard copies
- Undertake periodical joint review (at least quarterly) of management accounts with budget holders based on agreed upon arrangements
- Review of transactions processed by bookkeepers/cashiers
- Processing of journals including depreciation, payroll, etc
- Monthly reconciliations for the closing of the books

Donor Management (Budgeting, Reporting, Filing)
- Ensure all relevant donor guidelines, policies, circulars and procedures are readily available, streamlined, complied with during both planning, implementation and closeout of grants.
- Liaise with Programmes and Prepare/ update a schedule of all reports to be submitted during the year. Ensure that donor report are prepare on time.
- Participate in periodic joint review of donor reports with budget holders upon arrangements
- Perform budget eligibility tests against donor guidelines/requirements during new budget development
- Represent finance in new proposal/budget development process
- Ensure appropriate and updated soft and hard copy filing and documentation regarding donor budget and report exists Staff Management
- Managing direct reports to ensure delivery of results
- Coaching and mentoring finance staff that has potential to rise to more senior level positions in the organization.
- Provide induction on finance for newly joined and maintain up-to-date induction materials
- Assist in development of the capacity of local finance team in the HO and programme field offices to ensure a high standard of financial management is maintained.
- Participate in facilitating/organizing training to finance and non-finance managers in consultation with the Financial controller Other Duties and Responsibilities
- Assist in the management of audit (internal and external) process
- Pay regular supervisory field visits
- Represent the Finance Department internally and externally
· Maintain good communications within the team and ensure that all information is shared within the team
- Ensuring the non-disclosure of any information acquired in the course of duty, relating to the practices and business of Concern Worldwide, to any other person or Organization except in normal execution of the above duties
- Ensuring strict guardianship and security of financial data and documents at all times, including secure storage, accurate & complete filing and limiting access to the finance office to authorized personnel only
- Ensuring, along with all staff, that all activities are implemented and managed in a transparent participatory manner and in line with Concern Worldwide policies and procedures.

Job Specification:·
- A Degree in Commerce, Finance, Accounting or related field
- At least seven (2) years' experience working in a similar role.
- Knowledge of international donors' rules, tools and templates will be a plus
- Proficient in computer software applications including at least one accounting/ financial software, preferably Serenic or Microsoft standard Navision, Word and Excel
- Confidentiality, integrity, accountability and attention to detail
- Strong communication, interpersonal, organization and planning skills
- Fluent in both spoken and written English and French

Disclaimer Clause
This job description is not exhaustive and may be revised by the line manager from time to time.

How to apply:
Interested candidates, who meet the above requirements, should send a CV and Cover

Letter only to **pnok@africanparks.org** with the subject of the email as 'Chief Accountant latest February 20, 2020.

World Health Organization for Africa

Burau Régional

Organisation Mondiale de la Santé
Regional Office de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence :
Favor citar a referencia:

21 Janvier 2020

Cher potentiel soumissionnaire:

OBJET: AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP_AFRO_004_2020 - Titre – MAINTENANCE DES BATIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BARZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour Les travaux de maintenance des infrastructures du **bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo, conformément aux documents joints:**

File Name	Description
TDR (RFP)	Avis d'appel d'offres
Appendix 1	Offre technique ; Offre financière ;
Annexe 1	Formulaire d'accusé de réception
Annexe 2	Engagement de confidentialité
Annexe 3	Formulaire de confirmation du caractère complet de l'offre
Annexe 4	Questionnaire du fournisseur
Annexe 5	Formulaire d'acceptation
Annexe 6	Formulaire d'autodéclaration du soumissionnaire
Annexe 7	Renseignements concernant le soumissionnaire
Annexe 8	Guide de l'UNGM

CHRONOGRAMME

1) Au plus tard le 30 Janvier 2020, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner _, le soumissionnaire remplira et retournera par courriel à l'adresse électronique suivante: afrobids@who.int:

a) Le formulaire Annexe 1, de l'appel d'offre _RFP/AFRO/004/2020 ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification; et
b) Le formulaire Annexe 2, 3, 4 et 6 de l'appel d'offre RFP/AFRO/004/2020 ci-joint devrait également être signé.

2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrobids@who.int (utiliser la référence: RFP/AFRO/004/2020. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 05 Février 2020.
Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire «Questions des soumissionnaires», joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS / AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

3) Les offres doivent être reçues par la correspondance E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 7 Février 2020 à 14H00, heure de Brazzaville).
Veuillez également joindre un disque flash avec les documents expédiés par courriers, scanner également le reçu du courrier express et envoyer à l'adresse afrgoafrobids@who.int. Sera considérée la date et l'heure de dépôt au courrier express.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

Nos salutations les meilleures,

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

World Health Organization for Africa

Burau Régional

Organisation Mondiale de la Santé
Regional Office de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence:
Favor citar a referencia:

20 Janvier 2020

Cher potentiel soumissionnaire:

OBJET : AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP_AFRO_005_2020 - Titre – RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE SPECIALISEE DANS LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS DE CUISINE POUR LA CAFETARIA CENTRALE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO.

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour **la fourniture de la maintenance préventive et curative des équipements de cuisine pour la cafeteria centrale au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo**, conformément aux documents joints :

File Name	Description
TDR	
Appendix 1	
Annex 1	
Annex 2	
Annex 3	

CHRONOGRAMME

1) Au plus tard le 24 Janvier 2020, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner _, le soumissionnaire remplira et retournera par courriel à l'adresse électronique suivante: afrobids@who.int:

a) Le formulaire Annexe 1 de l'appel d'offre _RFP/AFRO/005/2020 ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification; et
b) Le formulaire Annexe 2 de l'appel d'offre RFP/AFRO/005/2020 ci-joint Engagement confidentiel devrait également être signé.
2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrobids@who.int (utiliser la référence: RFP/AFRO/005/2020.

Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 30 Janvier 2020.

Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire «Questions des soumissionnaires», joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS / AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

3) Les offres doivent être reçues par la correspondance E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 05 Février 202 à 14H00, heure de Brazzaville).

Veuillez également joindre un disque flash avec les documents expédiés par courriers, scanner également le reçu du courrier express et envoyer à l'adresse afrgoafrobids@who.int. Sera considérée la date et l'heure de dépôt au courrier express.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

Nos salutations les meilleures,

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

DECLARATION OFFICIELLE DE L'EVEQUE DIOCESAIN DE POINTE-NOIRE SUR L'INCIDENT SURVENU AU FOYER DE CHARITE DE LIAMBOU LE 05/01/2020

A l'attention de tous les prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs de Pointe-Noire

Le responsable du Foyer de Charité de Liambou, le Père Georges Loemba Ndende, ayant constaté que depuis un certain temps, il y avait deux modes de vie communautaires au Foyer qui s'articulaient en mettant d'un côté le P. Georges et les Sœurs Sabine et Andrée et la Sœur Clémentine toute seule d'un autre côté. Le P. Georges a tenu à communiquer aux Sœurs Sabine et Andrée, sa décision de demander à la Sœur Clémentine de prendre un temps de réflexion pendant dix jours soit au Monastère de Loango soit au Monastère de Loudima ou encore chez les Sœurs du Saint Sacrement.

Une fois terminé ce temps de réflexion, la Sœur Clémentine devrait faire un choix sur les trois possibilités:
1. Elle pouvait rédiger une lettre dans laquelle elle demanderait pardon à la communauté.
2. Intégrer un autre Foyer de Charité dans le continent africain.
3. Rejoindre le monde. Dans ce cas, elle serait bénéficiaire de quelques mesures d'accompagnement prévues par le Foyer pour faciliter son insertion dans la vie sociale.
Toutes ces dispositions lui ont été transmises par écrit, dans le bureau du P. Georges, en l'absence de témoin. Sr Clémentine a refusé d'accepter ce discours pour avoir déjà fait l'engagement définitif dans le Foyer de Charité, elle se fâche et elle exige le dialogue. Elle accuse le responsable du Foyer d'être un mauvais père, d'être injuste et de favoriser la formation de quelques-uns au détriment des autres. Malgré cela, le P. Georges reste ferme dans sa décision, il est autoritaire; il refuse le dialogue et l'invite à l'obéissance. Il y a l'éclat de voix: laisse-moi parler! -Exige la Sr Clémentine. Le P. Georges refuse de lui accorder la parole, il la tient au cou et cherche à l'étrangler, d'après Clémentine - ce que le P. Georges nie catégoriquement. Selon sa version, la Sr Clémentine cherche à se défendre et elle réussit à déchirer la chemise du P. Georges. Cependant, le P. Georges confirme que sa chemise a été déchirée par la sœur Clémentine qui le retenait pour se faire écouter. La Sr Sabine entend le bruit, elle se dirige vers le bureau du Père et la Sr Clémentine lui inflige trois coups en la blessant. La sœur Sabine cherche à se défendre, cherche une caisse au salon où se trouve l'abbé Jean-Hilaire qui empêche la sœur Sabine de frapper Sr Clémentine. La présence de l'abbé Jean-Hilaire a vraiment été salutaire pour le Foyer de Charité de Liambou. Il intervient et réussit à faire régner le calme entre le Père et les sœurs Clémentine et Sabine. Sœur Andrée est à la cuisine; c'est ici que Sr Clémentine la trouve et lui donne sa part de gifles; Sr Andrée fond en larmes. l'abbé Jean-Hilaire les rejoint et il maîtrise la situation. Devant ce tumulte, ce dernier a convaincu la Sr Clémentine à partir avec lui à Pointe-Noire où elle voulait se rendre pour assister aux obsèques du frère d'une femme amie qui l'accueille souvent dans la ville pétrolière. Sr Clémentine accepte, mais au moment où elle se décide à partir, elle se rappelle qu'elle avait oublié la pâte dentifrice dans sa chambre. Après l'avoir récupérée, en se dirigeant vers la voiture, elle s'assoit pour porter ses chaussures; elle réussit à porter le premier pied et quand elle se chausse le deuxième pied, elle a poussé un grand cri, elle est tombée évanouie. Le constat est alarmant: la Sr Clémentine avait perdu connaissance et elle était devenue toute raide! Il n'a pas été facile pour toute la communauté de l'aider à reprendre sa respiration normale. Ils y sont parvenus grâce à l'eau, aux coups de gifles, et en mettant la pression sur le cœur. Aux témoins présents déjà cités se sont ajoutés God, un regardant infirmier à peine arrivé, maman Henriette, une femme du village amie du Foyer. Devant la difficulté de comprendre ce qui était mystérieusement arrivé à la Sr Clémentine, les témoins présents

Mgr Miguel Angel Olaverri

ont soupçonné qu'elle aurait tenté un suicide en prenant des médicaments- ce qui est faux. Sr Clémentine a été transportée d'urgence par l'abbé Jean-Hilaire dans sa voiture accompagnée du stagiaire Raïs, God et maman Henriette. De Liambou jusqu'à la Polyclinique Mère et Enfants, en passant par la Clinique Louise-Michel, Clémentine était inconsciente. Elle n'a repris toutes ses facultés qu'au lit dans une des salles de la Polyclinique Mère et Enfants.
Un auteur non identifié accuse le P. Georges à travers les réseaux sociaux d'avoir tenté un homicide à la Sr Clémentine. Je tiens à rappeler qu'un assassinat est normalement un acte prémédité. Sr Clémentine avait demandé la permission au P. Georges d'aller assister à l'enterrement du frère de son amie au soir du 4 janvier 2020. Le Père accepte et lui demande de le rencontrer le lendemain. Par coïncidence l'abbé Jean-Hilaire arrive au Foyer et manifeste le désir de s'en aller avant le repas de midi. Le Père l'invite à table et saisit l'occasion pour lui demander d'accompagner Sr Clémentine à Pointe-Noire. Si le Père avait l'intention actuelle ou virtuelle de commettre un homicide, c'est sûr qu'il chercherait d'abord à se débarrasser de l'abbé Jean-Hilaire. Après le repas de midi, auquel Sr Clémentine n'avait pas pris part, le P. Georges reçoit cette dernière et lui communique la décision de se retirer du Foyer pendant 10 jours. Comme il a déjà été dit ci-dessus, Sr Clémentine refuse et P. Georges y tient: il y a échange de paroles. Au milieu de la discussion, Clémentine accuse le P. Georges de l'avoir étranglé. Je me demande si Sr Clémentine sait ce que veut dire le mot étrangler: *«faire perdre la respiration, la vie, en comprimant le cou; serrer, comprimer excessivement; empêcher de se manifester, supprimer»*. (Cf. le Dictionnaire Larousse). Si le P. Georges l'étranglait, en voyant la force qu'il a, c'est sûr qu'elle pousserait des cris, qu'elle aurait des empreintes au cou et que Sr Clémentine aurait mal à la gorge. L'abbé Jean-Hilaire qui était au salon du Foyer, non loin du bureau du Père, aurait pu se rendre compte des cris. Sur ce, l'abbé Jean-Hilaire Tchiloemba et Raïs, chacun à son tour, ont déclaré· qu'ils n'ont pas entendu de cris, mais l'éclat de voix. Dans son *«observation médicale»*, le médecin ne nous parle pas d'empreintes au cou de Sr Clémentine; celle-ci n'a jamais déclaré avoir mal à la gorge non plus. Bref, il n'y a pas eu tentative d'assassinat, car aucune mutilation ou blessure grave n'a été infligée à Sr Clémentine par le P. Georges. (Cf. le Canon 1397 du Code de Droit Canonique).
En conséquence, moi, votre Evêque, je viens de vous donner la version officielle de ce qui s'est réellement passé au Foyer de Charité de Liambou le dimanche 5 janvier 2020 et je prie tous les fidèles, clercs, religieux, religieuses et laïcs du diocèse de Pointe-Noire de se taire. Ceux qui pensent avoir des informations plus authentiques que celles que je détiens, qu'ils viennent courageusement me rencontrer pour qu'on en discute très fraternellement. Les problèmes de l'Eglise se règlent en Eglise dans un esprit évangélique et non pas en jouant au cache-cache.
Je vous invite à porter dans la prière toutes les intentions du diocèse dans un esprit de communion.
Bien fraternellement en Christ.

Fait à Pointe-Noire, le 16 janvier 2020.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DES EVEQUES BURKINA FASO ET DU NIGER

Apporter toujours plus de soins à la vie spirituelle, intellectuelle, humaine et communautaire

Les évêques du Burkina Faso et du Niger se sont réunis en Assemblée plénière du 13 au 17 janvier 2020 à Koupela, au Burkina Faso. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour. Toutefois, un accent a été mis le soin avec lequel doit être réalisée la formation dans les séminaires. Nous publions ci-dessous l'intégralité du communiqué final ayant sanctionné cette assemblée.

Photo de la clôture de l'assemblée plénière des évêques du Burkina Faso et du Niger

L'Assemblée plénière des évêques du Burkina Faso et du Niger s'est tenue à Koupela du 13 au 17 janvier 2020. Cette assemblée a réuni à l'ouverture, tous les évêques en activité.

1-L'ouverture

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le mardi 14 janvier 2020, en présence de Don Luca Caveada, chargé d'affaires par intérim de la Nonciature apostolique. Son adresse à l'assemblée a fait ressortir les préoccupations et la proximité spirituelle, morale et matérielle du Saint-Père, François, concernant la situation sécuritaire, au Burkina Faso, et au sahel en général. Avant lui, Mgr Séraphin François Rouamba, devenu administrateur apostolique de l'archidiocèse de Koupela depuis la nomination de Mgr Gabriel Sayaogo pour lui succéder à ce siège, a souhaité la bienvenue à ses pairs, en particulier à son successeur. Le discours d'ouverture du président de la Conférence épiscopale Burkina-Niger, Mgr Laurent Dabire, évêque de Dori, a rappelé, entre autres, la grande importance que les évêques accordent aux séminaires, raison pour laquelle d'ailleurs, l'assemblée du mois de janvier de chaque année leur est consacrée. Pour celle de janvier 2020, c'est le séminaire propédeutique, Saint Irénée de Toesè à Koupela qui a été plus au centre de l'attention des évêques.

2- Echanges sur la vie des nations

Les échanges des évêques sur la vie de leurs pays respectifs dépeignent une situation sécuritaire préoccupante et inquiétante et qui plus est, comporte des risques de conflits intercommunautaires pouvant éclater tôt ou tard, si l'on n'y prend garde.

3- Décisions

- A la suite de l'écoute des rapports des recteurs des grands séminaires, les évêques, après examen des différents problèmes soulevés, leur ont communiqué les décisions, remarques et orientations nécessaires à la bonne marche de ces maisons de formation. Même si les pères-évêques ont exprimé leur satisfaction générale par rapport à la vie d'ensemble dans les quatre grands séminaires, ils engagent les protagonistes à y apporter toujours plus de soins notamment en ce qui concerne essentiellement la vie spirituelle, sans négliger la vie intellectuelle, humaine et communautaire.
- Les évêques ont entamé le processus de nomination des professeurs dans les grands séminaires et décidé de la formation d'autres formateurs.

4- Autres sujets:

- L'assemblée des évêques a consacré une partie de la soirée du mercredi 15 janvier à l'abbé Jean Désiré Sawadogo pour qu'il leur fasse l'économie de sa thèse de doctorat en philosophie morale et sociale, présentée et défendue à la faculté catholique de l'Université Léopold -Franzens d'Innsbruck, en Autriche, en juillet 2019. Cette thèse intitulée: De la pauvreté au développement autocentré par les capabilités, a pour sous-titre: L'approche des capabilités selon Martha Nussbaum, comme voie de réduction de la pauvreté pour un développement endogène au Burkina Faso. La capabilité, étant, selon l'auteur, la version philosophique de capacité
- Le séminaire Saint Irénée a accueilli les évêques l'après-midi du jeudi 16 janvier en son sein. Ceux-ci ont communiqué aux séminaristes les décisions et remarques les concernant, répondu à leurs questions et partagé avec la communauté du séminaire, l'Eucharistie et le repas. Une soirée récréative préparée par les séminaristes à l'intention des évêques, a constitué le dernier acte de la visite des évêques au séminaire propédeutique.
- Le dernier jour de l'assemblée plénière ordinaire a été marqué par : L'écoute du rapport d'exercice du précédent président, Mgr Paul Ouédraogo, lequel rapport a été bien accueilli par le nouveau bureau que préside Mgr Laurent Dabire
Des questions diverses traitées ou simplement évoquées, des programmations et des communications orales.

5- Remerciements

Au terme de leur séjour à Koupela, les Évêques de la Conférence épiscopale réitèrent leurs vifs remerciements à Mgr François Séraphin Rouamba, administrateur apostolique ainsi qu'à Mgr Gabriel Sayaogo, nouvel archevêque de Koupela, pour le bon accueil et l'hébergement dans un cadre propice, qui a permis un fructueux travail. Ils remercient également toutes les structures d'accueil et les familles, les forces de sécurité et les personnes individuelles de l'archidiocèse qui se sont dévouées pour rendre agréable leur séjour. Les évêques invoquent sur l'archidiocèse et ses fidèles d'abondantes bénédictions divines.

Les Evêques de la Conférence Episcopale Burkina-Niger

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE (PASTORALE DES SOURDS)

Célébration du 11e anniversaire de vie sacerdotale de l'abbé Chéret Ghislain Bazikila

L'histoire des sept premiers prêtres sourds catholiques: une histoire joyeuse, pleine de sens et de diversité, rarement connue en Afrique, mais bien connue par des sourds d'Europe et d'Amérique. Une vraie histoire a été célébrée. Cette histoire fête son anniversaire ici aujourd'hui. Arrivé en juillet 2019 en provenance des Etats-Unis d'Amérique après 18 ans de vie et 11 ans de service pastoral avec des sourds des USA, deux paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont accueilli l'abbé Chéret Ghislain Bazikila pour célébrer son 11e anniversaire: la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, dimanche 27 octobre, à la messe de 10h 30 concélébrée par les pères Bogdan et Mathias, et la paroisse Notre-Dame des Victoires, dimanche 17 novembre 2019, à la messe de10h 30 concélébrée par 2 pères spiritains.

L'abbé Cheret Ghislain Bazikila entouré des chrétiens sourds, à la paroisse Notre-Dame des Victoires

A rappeler que l'abbé Chéret Ghislain Bazikila, premier prêtre sourd congolais, formé aux Etats-Unis d'Amérique, ordonné diacre le 3 novembre 2007 par Mgr Alain Vgneron, et prêtre le 21 juin 2008, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, après avoir fait le Petit séminaire de Mbamou, le moyen séminaire Saint Jean, l'Université Marien Ngouabi, à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, notamment, au département de Sociologie, l'Université Laguardia de New York (anglais et langue des signes), et le Grand séminaire universitaire Saint Patrice, USA. Il était ordonné avec ses confrères les abbés Roland Kinkouni, Christel Matsiona, Soc Silvère Nsiloulou, Gildas Peleka, André Ntsakala et bien d'autres (une promotion de 15 prêtres).
Dans son homélie, lors des deux messes d'anniversaire, l'abbé Chéret a significativement mentionné avec joie une petite histoire (bien sûr, aucune histoire n'est petite en soi selon le Pape François) retraçant le début des ordinations sacerdotales des 7 premiers prêtres sourds de notre Eglise catholique romaine et qui a peint à nos yeux le tableau géographique mondial des prêtres sourds aujourd'hui.
En effet, le 1er prêtre sourd catholique fut le père Jean Marie Lafonta, frère mineur, moine Augustinien, ordonné le 29 juin 1921, à Bordeaux, France, par le cardinal Andrieu de Bordeaux.
Le père Vincent Burnier, du Brésil, ayant étudié à l'Universite ecclésiastique de Rome, reçut l'approbation du Pape Pie XII, et fut ordonné en 1951, Jésuite et fut nommé monseigneur.
Le père Augustin Valer, originaire d'Espagne, a courageusement accepté sa surdité, étudié la pédagogie thérapeutique à l'Université Gallaudet des USA, devint un défenseur, promoteur de la langue des signes et de la culture des sourds, d'où il lui est attribué le titre de Docteur Honoris Causa. Il était ordonné en 1952.
Le père Cyril Axelrod, originaire d'Afrique du Sud et émigré en Angleterre avec ses parents. Il était ordonné en 1970 dans l'Ordre des Rédemptoristes.
Le père Thomas J. Coughlin: né sourd, des parents bien sûr sourds aussi. De son âge de catéchumène à l'ordination, il était solidement accompagné et formé par les sœurs de Saint Joseph de Cluny de New York. Il obtint une licence en Anglais de l'Université catholique d'Amérique, une maitrise en Sciences religieuses et en langue des signes à l'Université mondiale des sourds de Gallaudet. Le père Thomas était ordonné le 7 mai 1977 à la Basilique Sainte Marie des Anges à New York par le cardinal archevêque de Baltimore. Le père Thomas devenait le tout 1er prêtre sourd catholique nord-américain (USA). Il est prêtre trinitaire.
Suite à son ordination sacerdotale, le père Thomas fut accueilli au Vatican et reçut du Pape Jean Paul II l'approbation de créer un camp d'été, de vacances, d'éducation et d'évangélisation des enfants et jeunes sourds des Etats-Unis d'Amérique et du Canada. Quelques années plus tard, il reçut du Cardinal New Yorkais John O'coconnor, la permission de créer une Maison de formation des vocations des candidats sourds.
Le père Marc Daniel, en Angleterre, était ordonné prêtre des mains de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II en Angleterre, en 1982 dans un pays majoritairement anglican comme religion.
Le père François Valmir, au Brésil, était ordonné le 1er octobre 1983 avec l'appui spirituel de la congrégation de la petite Mission pour les sourds à Rome, Italie.
Actuellement à travers le monde, il y a 14 prêtres sourds Américains (jésuite, franciscain, bénédictin, rédemptoriste, salésien, diocésains. Il y a 1 prêtre sourd dominicain en France, à Rennes; 1 prêtre sourd diocésain en Corée du Sud, 1 prêtre sourd diocésain au Canada, 1 prêtre sourd diocésain au Japon, 1 prêtre sourd diocésain au Congo-Brazzaville,... avec près de 497 prêtres non sourds et sœurs non sourdes qui connaissent bien la langue des signes et travaillent à plein temps pour la pastorale des sourds à travers le monde (USA, Canada, Italie, France, Kenya, Malawi...)
Au terme de son homélie, l'abbé Chéret a clarifié que c'est cette histoire qui fait son anniversaire au Congo-Brazzaville. *«Nous sommes tous honorés, parce que c'est l'histoire de notre Eglise catholique, notre archidiocèse, nos paroisses accueillant des sourds. Notre pays participe dans cette histoire universelle.»*, a-t-il déclaré.
C'est dans ce sens que Mgr Pierre Pican, évêque de Lisieux-Bayeux, écrivait dans sa lettre du 7 Janvier 2009: *«Je me réjouis, Je me réjouis, Je me réjouis que l'Eglise du Congo-Brazzaville ait eu le courage de former, d'accueillir et d'ordonner un jeune sourd qui pourra porter de l'intérieur de l'Eglise, les solidarités et les intérêts de ce corps de personnes handicapées qui sont les enfants, jeunes et adultes sourds. Je porte dans ma prière que cette préoccupation pastorale les accompagne jusqu'à pleine autonomie. Elle apparaît très claire et digne d'intérêt.»*
Dieu enrichit sa Sainte Eglise par la foi de toute personne, entendant comme sourde.

Abbé Chéret Ghislain BAZIKILA,
Prêtre sourd, Vicaire à Saint-Esprit de Moungali.

ECHOS DES COMMISSIONS EPISCOPALES/CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Présentation de la Commission doctrinale

La Commission doctrinale de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) travaille sous la présidence de son Excellence Mgr Louis Portella Mbuyu. En février 2016, il avait initié une circulaire en vue de relancer les activités de ladite Commission. Il s'agissait, entre autres, de faire un «tour de table» sur les questions qui méritent une attention particulière dans notre Eglise, de réfléchir sur les méthodes de travail et d'échanger sur la structuration définitive de la Commission. Depuis lors, la commission a pu tenir quelques rencontres au Grand Séminaire de Théologie Cardinal Emile Biayenda sous la responsabilité de son président. La Commission doctrinale est une commission d'étude. Elle a pour mission de cadrer et de recadrer les pratiques dans l'Eglise. Nous essayons depuis la relance des activités de notre Commission de regarder ce qui se passe et se fait dans notre Eglise, afin de proposer quelques pistes de réflexions, de donner une communication ou de participer à des formations par l'un ou l'autre membre pour contribuer un tant soit peu à la construction des sujets chrétiens et à la bonne marche de notre Eglise.

Mgr Louis Portella Mbuyu

Abbé Barthel Christel Ganao

Nous avons déjà travaillé de concert avec la Commission catéchèse et évangélisation de la CEC pour la mise en place du nouveau catéchisme de 2016. Il s'agissait de la relecture de ce nouveau catéchisme pour correction, remarques, suggestions et reformulation. La vérification de l'aspect doctrinal, pour l'authentification d'un catéchisme, est une contribution non moins importante avant l'approbation et divulgation des textes par les évêques. De plus, nous avons initié un projet sur *«l'enseignement du catéchisme dans le contexte de la nouvelle évangélisation au Congo»*. Celui-ci a été réalisé grâce à la collaboration du Secrétariat de la Conférence épiscopale du Congo, de certains prêtres formateurs au Grand Séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda et des membres de certaines Commissions. Il avait réuni les aumôniers et quelques responsables des commissions diocésaines de la catéchèse. La prochaine rencontre sera sur *«le ministère des malades et l'exorcisme»*. Il y a plusieurs autres questions qui méritent réflexion et approfondissement. Nous les aborderons progressivement et selon nos possibilités. Les remarques et suggestions d'autres Commissions de la CEC sont toujours les bienvenues. Les commissions de la CEC devraient faire de sorte qu'il y ait une synergie entre elles en intéressant les autres dans les sujets qui les concernent aussi.

Il sied de souligner que la formation permanente devrait être encouragée pour les pasteurs et les fidèles laïcs. La Commission encourage la création des centres et des espaces pour la formation des laïcs dans nos diocèses. Lors de la dernière rencontre sur *«l'enseignement du catéchisme dans le contexte de la Nouvelle évangélisation»*, les participants avaient déploré le fait que nous n'avons pas beaucoup de centres de formation des catéchistes dans nos diocèses, pas de lieux de réflexion sur ce qui se vit et se fait. De plus, l'harmonisation de la formation à partir d'une Commission est importante pour donner un esprit global. Les questions d'ensemble, qui méritent réflexion, sont souvent résolues en rang dispersé. Nous plaidons pour un travail d'ensemble au niveau de la commission de liturgie, notamment sur les chants liturgiques, et sur la pratique du ministère des malades.

Barthel Christel GANAO, *pss*
Secrétaire de la Commission.

ANNEE JUBILAIRE MGR BARTHELEMY BATANTU

Un prélat qui ne s'est jamais lassé d'affirmer la foi malgré les événements

Dans l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, avait pensé dédier à son prédécesseur Mgr Barthélemy Batantu, une année jubilaire à l'occasion des 15 ans de sa naissance au ciel. Une commission avait été mise en place pour piloter certaines activités afin de rendre vivace le souvenir de cet illustre personnage. Durant toute cette année pastorale, La Semaine Africaine s'est engagée de rendre un vibrant hommage à cet illustre personnage qui a marqué notre Eglise locale de Brazzaville et pourquoi pas l'Eglise catholique qui est au Congo. Dans ce présent article, nous nous sommes référés à l'une des homélies de l'abbé Jean Batsimba-Malonga, un de ses secrétaires à l'archevêché et aussi un des curés qui lui ont succédé à la paroisse Notre-Dame du Rosaire où l'abbé Barthélemy Batantu est resté 19 ans dont 17 ans comme curé.

Mgr Bathélemy Batantu,

Pour l'abbé Jean Batsimba-Malonga, se souvenir de ce vénérable pasteur qui a marqué l'Eglise du Congo ces vingt dernières années n'est que normal. Gloire soit donc rendue à Dieu qui nous a donné ce pasteur!

«A la paroisse Notre-Dame du Rosaire à l'époque où je fus curé les jeunes de cette paroisse avaient organisé une journée culturelle en son honneur. C'était une grande première et au finish de celle-ci, les jeunes avaient réussi à déplacer les évêques du Congo qui étaient en pleine pastorale pour venir participer à la messe de clôture de cette journée culturelle. Et le président de cette institution Mgr Ernest Kombo avait à cette époque, loué cette initiative. Ce faisant, les jeunes de la paroisse ont tenté de rassembler les éléments de visibilité et de traçabilité de ce personnage. Mgr Batantu fut un pasteur bienveillant et plein de sollicitude pour notre Eglise. Mais, les chrétiens en général dont la Schola populaire et les paroissiens de Notre-Dame n'ont pas oublié que Mgr Batantu fut leur curé pendant près de dix-sept ans. Nous pouvons deviner l'épaisseur de la charge affective qui habite les fidèles de Notre-Dame du Rosaire.»

1- Mgr Batantu, Pasteur et homme d'Eglise

L'Eglise de Brazzaville, du Congo en général, la communauté paroissiale de Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, en particulier, n'a pas oublié ce pasteur infatigable que fut Mgr Batantu. Les paroissiens se souviennent encore de ce pasteur qui connaissait par cœur les familles qui constituaient le socle des communautés de base. L'Association de ses Anciens Amis qui a vu le jour dans cette paroisse évoque, non sans émotion, le souvenir de ce pasteur qui arpentait les rues de Bacongo, tantôt à pied, tantôt sur une mobylette visitant les familles et les malades. Il n'hésitait pas à partager les modestes repas de ses paroissiens.

Pasteur zélé, il le fut. A cet effet, il a fondé de nombreux mouvements d'apostolat dont la Schola populaire qui fut une incursion dans l'optique de l'inculturation. A travers le chant, les fidèles pouvaient s'approprier le message évangélique et le véhiculer lors des célébrations eucharistiques mais aussi dans les veillées funèbres et autres manifestations comme les retraits de deuil ou les cérémonies de relevailles.

Pasteur courageux, il le fut. Les paroissiens de Notre-Dame du Rosaire retiendront son courage pour affronter les velléités expansionnistes des Révolutionnaires. En effet, les Communistes convoitaient, à l'époque, l'espace paroissial qu'ils jugeaient trop grand. Ils avaient préconisé construire un parking devant l'église paroissiale. Car les camarades révolutionnaires qui habitaient le quartier ne savaient pas où garer leurs voitures. La cour paroissiale était donc enviée. Il découragea leur élan expansionniste en démarrant la construction d'un bâtiment sur la fameuse cour.

2 - Homme de foi

Si nous devons dresser un portrait de Mgr Batantu, nous dirons, sans hésiter, qu'il fut un homme de foi. A Libermann, il tombe sur le livre d'un grand mystique dont le titre est: *«Pour moi, vivre, c'est le Christ.»* Il en fait son livre de chevet, s'en inspire pour choisir une devise d'ordination; une devise qu'il met au-dessus de tout, celui dont il annonce les merveilles au monde dans les chants et les chansons chrétiennes.

«Scio enim cui credidi» lui donne des ailes pour aimer Dieu plus que tout, aimer l'homme en lui donnant d'acquérir les réflexes de foi qui vont le porter vers le salut. Il ne prêche pas dans le désert lorsqu'il valorise la foi en Christ. Il part d'un témoignage particulier, concret, son témoignage pour susciter chez les gens un nouvel élan de dynamisme intérieur et parvenir à la connaissance de Dieu. Quand il enrichit le répertoire liturgique avec le chant *«Me na siami kuani mu luwilukulu» «(Je tiens fermement dans la foi)»*, Batantu montre la route à suivre, propose une démarche intérieure en faveur de l'affirmation de notre foi en Dieu, Père, Fils et Esprit et de notre engagement.

Mgr Batantu ne s'est jamais lassé d'affirmer la foi malgré les douloureux événements qui ont rythmé sa vie d'homme, de prêtre, d'évêque. Témoin de longue date des troubles ayant déchiré notre pays aux portes des révolutions successives et des coups de force. Ni la mort, ni la violence ne le font renoncer à ce qu'il croit fermement. Comme les Apôtres, il a fait l'expérience des menaces à l'encontre de la foi en Christ. Lors de la nationalisation de l'enseignement, il s'est plié en quatre pour tenter de sauver l'Ecole catholique. Dieu sait qu'il n'a pas eu la vie facile. Beaucoup se souviennent que des menaces d'enlèvement, d'emprisonnement ou d'exécution pesaient sur l'équipe pastorale de Notre-Dame du Rosaire à propos du Centre d'études catholiques, baptisé *«Mi-Mbemba»* en reconnaissance de Mgr Mbemba, curé de l'époque et promoteur de l'œuvre.

Savoir en qui l'on croit signifie que notre foi est sûre, profonde. Une foi sûre suppose des liens solides avec Dieu qui l'inspire, la traduit en actes concrets. Saint Jacques dit que la foi, la vraie est celle qui agit, qui produit des œuvres de lumière. Qui produit des œuvres de lumière? Celui-là qui est de la vérité, qui vient de la lumière et dont les œuvres.

3. Un pasteur attentif aux activités missionnaires des laïcs

«Durant les années que j'ai passées au service du secrétariat de l'archevêché de Brazzaville, j'avais constaté ceci: Mgr Batantu lisait souvent les textes conciliaires qui étaient toujours sur son bureau de travail. Il me confiait qu'il cherchait la place que ces textes accordaient aux laïcs dans la mission de l'évangélisation. Conscient du fait que les laïcs devraient activement participer à la mission de l'Eglise, il avait engagé des laïcs au sein de la Commission diocésaine d'apostolat des laïcs (C.d.a.l) afin de dynamiser les mouvements d'apostolat et surtout assurer la visibilité des laïcs sur le champ de l'évangélisation. On sait que cette manière de faire rend participants les laïcs à la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ. Ainsi, on peut dire que pour Mgr Batantu, les prêtres ne devraient pas caporaliser l'activité pastorale. S'il est vrai qu'il confiait la responsabilité à un ou deux prêtres, la mission d'élaborer les thèmes et les stratégies pastorales de son diocèse, il n'en demeure pas moins vrai que les laïcs étaient pleinement associés à cette charge. C'est ainsi que les sessions pastorales organisées par le diocèse impliquaient la participation active des laïcs qui ne venaient pas en simples consommateurs. Pour ce faire, les différents bureaux diocésains des mouvements d'apostolat prenaient une part active au travail qui se faisait au sein de la commission de la pastorale diocésaine. Ce faisant, Mgr Batantu avait une conviction forte: les laïcs ne volent pas le ministère des prêtres, au contraire, ils assument leur part dans ce qui est la mission du peuple de Dieu tout entier.

C'est toujours cette conviction qui l'animait lorsqu'il allait lui-même à la rencontre des laïcs dans les quartiers pour s'enquérir d'une situation ou pour prendre un avis. Je ne comptais plus le nombre de fois où je l'ai accompagné à Ouenzé, Moungali, Poto-Poto, Bacongo, Nganga-Lingolo et j'en passe. Il voulait entendre les laïcs de ce qu'ils pensaient de telle ou telle orientation diocésaine. Mais ce n'était pas tout, il les rejoignait dans leurs joies et aussi dans leurs peines, en participant aux événements heureux et malheureux qu'ils traversaient.»

4. Un pasteur passionné pour la musique et l'art sacré

Chacun le sait, Mgr Batantu était un passionné de la musique. Musicien talentueux, compositeur hors pair des chants religieux mais aussi profanes, Mgr Batantu avait mis un point d'honneur à ce que l'évangile soit annoncé aussi par le chant. C'est ainsi qu'en créant la Commission diocésaine de musique et art sacré (C.D.M.A.S), Mgr Batantu voulait donner une impulsion à tous les groupes de chants religieux. Il n'était pas rare de le voir débarquer pendant les répétitions des chants d'une chorale pour s'assurer de la bonne exécution d'un chant. A ce propos, les Schola populaires, ce groupe de chants religieux qu'il avait créé, ne comptaient plus les sessions de chants qu'il convoquait lui-même à l'endroit des maîtres de chants. Mgr Batantu fut un personnage habité par la musique, il passait des heures à écouter les chants religieux dans son appartement quand il ne jouait pas lui-même à l'orgue ou à la Sanza, cet instrument de musique traditionnelle qu'il avait incorporé dans ses armoiries épiscopales.

Mgr Batantu avait voulu partagé sa passion de la musique religieuse et d'art sacré avec des prêtres qui avaient ce penchant, mais aussi avec des laïcs. C'est lui qui avait commencé à envoyer des prêtres et des laïcs se former et/ou se perfectionner dans les instituts de musique et d'art sacré en Europe. A ce propos j'ai rencontré un jeune musicien qu'il avait adopté à l'âge de 12 ans et qui est devenu un instrumentiste/arrangeur de musique professionnel. Ce jeune homme vit en Europe et il m'avoua que c'est à Mgr Batantu qu'il doit sa vie professionnelle. Assurément, on peut dire Mgr Batantu avait un talent et il avait su le fructifier.

Une transcription de

Grégoire YENGO DIATSANA
(Ya Grey)

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Julien Mabaya, jardinier de l'Archevêché, devenu aussi le majordome de l'Archevêque, membre de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la Cathédrale Sacré-Cœur et gestionnaire de l'espace du cimetière de la Cathédrale Sacré-Cœur où sont inhumés les ouvriers apostoliques. Le décès est survenu dans la nuit du lundi 20 janvier au mardi 21 janvier 2020, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

La Semaine Africaine présente ses sincères condoléances à Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, et à la famille du disparu.

SESSION DE FORMATION DES SECRÉTAIRES-CHANCELIERS DES DIOCÈSES DU CONGO

Repréciser les contours de cette responsabilité sur le plan administratif et juridique

Organisée par le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la 2e session de formation des secrétaires-chanceliers des différents diocèses du Congo a eu lieu du mardi 7 au jeudi 9 janvier 2020, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Placée sous l'autorité de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, représentant Mgr Daniel Mizonzo, président de la CEC, cette session a connu la présence de NN.SS Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, des abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, des neuf secrétaires chanceliers des diocèses du Congo, des conférenciers et des laïcs venus de différents horizons.

L'évêque de Kinkala et le secrétaire général de la CEC posant avec les secrétaires chanceliers et les conférenciers.

La prière d'ouverture a été suivie de la présentation individuelle des participants qui a débouché sur l'allocution d'usage de l'abbé secrétaire général de la CEC. *«Après pratiquement 4 ans que c'était tenue la première rencontre des secrétaires-chanceliers du 15 au 17 février 2016, nous avons pensé organiser une autre rencontre cette année.»*, a-t-il affirmé. Après avoir évoqué les raisons ayant justifié une telle rencontre, le secrétaire général de la CEC, parlant des thèmes abordés au cours de la session, a fait savoir qu'ils *«ont été centrés sur la vie du secrétariat et de la chancellerie. Nous espérons que la compétence et l'expertise de nos conférenciers nous aideront à être plus efficaces et plus dynamiques dans notre ministère noble, délicat et précieux auprès des Evêques. Nous ne nous limiterons pas à ce qui constitue la quintessence de nos services; étant fils du temps et du moment, nous sommes invités à prendre davantage toutes les techniques et tous les instruments utiles pour perfectionner notre ministère ou le champ de notre service pastoral.»*

Dans son allocution, Mgr Louis Portella Mbuyu a déclaré: *«C'est une belle et heureuse initiative que celle prise par le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo de rassembler pour une 2e fois les secrétaires-chanceliers des différents diocèses de notre pays. Il faut l'en féliciter, car c'est une occasion de grâces, de partage, d'échanges, et donc d'enrichissement mutuel dans l'accomplissement de votre mission.»* S'adressant particulièrement aux secrétaires-chanceliers, l'évêque de Kinkala leur a fait savoir: *«Vous-mêmes dans l'exercice de votre tâche, vous prenez la mesure de la délicatesse, de l'ampleur, de la gravité des questions que vous êtes emmenées à aborder aux côtés de l'Evêque. C'est donc un moment important, pour d'une part repréciser les contours de votre charge et donc les contours de votre responsabilité sur le plan administratif et juridique et d'autre part, prendre conscience de l'engagement ecclésial, pastoral et spirituel qu'une telle responsabilité entraîne dans votre vie et pour votre vie personnelle. Il y a en effet, une conviction profonde qui doit vous habiter, celle du caractère essentiellement spirituel de l'identité et de la mission de l'Evêque dont vous êtes les collaborateurs immédiats. L'évêque est fondamentalement pasteur.» «C'est donc un pasteur que chacun de vous est appelé à aider à travers les différents services qu'il doit accomplir quel qu'en soit le type. C'est donc en fin de compte une aventure spirituelle qui est la vôtre. Car, travailler aux côtés de l'évêque-pasteur, c'est partager ce souci du pasteur.»*, a renchéri Mgr Louis Portella Mbuyu.

Après la cérémonie d'ouverture, se sont succédé pendant deux jours les communications des différents conférenciers : *«La figure du secrétaire chancelier dans le Code de Droit Canonique»* par l'abbé Armel Kema, *«Rapport Secrétaire-Chancelier»* par l'abbé Guy Noël Okamba, *«Gestion d'une chancellerie diocésaine suivie de l'organisation du travail»* par MM. Antoine Bouba Bouba et Raoul Sika, *«Les attentes du Secrétaire Chancelier de la part des Evêques»* par Mgr Louis Portella Mbuyu, *«Les techniques protocolaires»* par M. Oscar, *«Techniques de Communication aujourd'hui et exercices pratiques: les réseaux sociaux»* par M. Albert Mianzoukouta, *«La conservation des documents et la tenue des archives»* par M. Bernard Mackiza, *«La question financière dans l'Eglise»* par l'abbé Lambert Kionga, *«Rapport Diocèses-Secrétariat général de la CEC»* par l'abbé Brice Armand Ibombo, *«Leadership et Management»* par M. Roger Nioli, entretien avec le nonce apostolique, *«Les fournitures d'un secrétariat»* par Mme Irène Pascaline.

De ces conférences, il convient de relever: 1- Sur la figure et la pratique du secrétaire chancelier. Il faut retenir qu'il est une personne obligatoire dans la constitution d'un diocèse à qui si nécessité il y a, on donne un adjoint portant le titre de vice-chancelier. (Cf. Canon 482). Il est notaire et secrétaire de la Curie. Il est une personne accomplissant sa charge fidèlement dans un esprit de discrétion et de secret. 2- Sur les attentes des évêques. Le secrétaire chancelier doit cultiver une notion de familiarité spirituelle avec l'évêque. Le secrétaire chancelier doit être l'œil, l'oreille, la mémoire et la main droite de l'évêque. Il accomplira sa charge avec discrétion, secret, dévouement, endurance, compétence, amour et humilité. Le secrétaire chancelier, enfin doit être concepteur et réactif. Le secrétaire chancelier doit veiller à la garde des archives et documents administratifs. Car, il est l'âme et le poumon de l'administration diocésaine. Le secrétaire chancelier, enfin, doit s'adapter aux différents outils informatiques et de communication moderne. Aussi, faut-il noter que ces différentes conférences ont été entrelacées par différents moments d'échanges entre secrétaires chanceliers, intitulés: A l'écoute des secrétaires chanceliers. De ces échanges découlaient quelques propositions pour une excellence dans le fonctionnement du secrétariat et de la chancellerie: la budgétisation, la création des salles d'archives dans les diocèses, l'instauration des formations permanentes des secrétaires chanceliers, l'investissement en fournitures modernes et en personnel dans les secrétaireries et chancelleries diocésaines, l'écoute permanente des secrétaires chanceliers par les évêques surtout dans le domaine du protocole d'accueil, l'attribution d'une charge pastorale aux secrétaires chanceliers pour favoriser l'exercice de leur fonction de pasteur, etc.

La cérémonie de clôture a été précédée d'une messe sous une pluie battante en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville qui a débouché sur la vénération des tombes des différents pasteurs qui y sont inhumés. La clôture de cette session a été marquée par trois allocutions: la lecture du communiqué final par l'abbé Michel Bordan Bebert Ntsoki Kimbouani, rapporteur de la session et secrétaire chancelier de l'archevêché de Brazzaville, le mot du secrétaire général de la CEC et le mot de clôture de Mgr Louis Portella Mbuyu.

Dans son mot de clôture, l'abbé Brice Armand Ibombo, s'adressant aux participants, a fait savoir: *«En repartant dans vos diocèses, dans votre Galilée, pensez toujours à ces moments forts vécus, à ces enseignements reçus, à ce partage. Beaucoup de ces enseignements ont été pour tous peut-être pour certains un rappel, mais pour nombreux, une nouveauté. Un homme humble apprend beaucoup. Etant à l'école de Jésus, nous sommes appelés à apprendre chaque jour auprès de nos pères évêques, des autres, auprès de nos collaborateurs.»* Mgr Louis Portella Mbuyu a affirmé: *«C'est l'occasion à ne pas manquer de la part des évêques que je représente ici de vous adresser chers secrétaires chanceliers de nos diocèses, nos sincères félicitations. D'abord un profond remerciement pour ce service indispensable que vous assurez auprès de nous vos évêques parfois dans des conditions difficiles qui demandent tant d'endurance. Et en même temps, nos sincères félicitations pour l'assiduité et l'application et donc le sérieux dont vous avez fait montre au cours de cette session. C'est la preuve que vous aimez cette lourde tâche qui vous a été confiée et que vous vous y êtes engagés de tout votre cœur.»*

Gislain Wilfrid BOUMBA

Ils ont dit …

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala: *«Je crois que c'est déjà comme une nouvelle, une deuxième rencontre qui a été organisée pour permettre aux secrétaires chanceliers de nos différents diocèses d'avancer dans la maîtrise de leur fonction, de leur mission, de leur responsabilité. Et c'est donc une heureuse initiative. Je crois qu'ils en ont profité quand on a vu un peu comment cela s'est passé, l'ambiance, ce que je pourrai appeler le ton dans lequel cette rencontre s'est déroulée. C'était vraiment joyeux, fraternel, c'était détendu. Pour l'avenir, c'est la question d'abord d'approfondir les compétences, parce qu'un secrétaire chancelier dans une curie diocésaine, ce n'est pas une affaire facile. Il y a tous les aspects. Il y a les aspects techniques, organisationnels, il y a les aspects de la communication, il y a les aspects de l'ordre du protocole. Il y a les aspects bien sûrs, fondamentalement spirituels et moraux.»*

Abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC: *«Cette session a eu pour but fondamental d'aider chacun à être plus performant, plus capable, plus à la hauteur de sa mission et de son ministère. Autres buts étaient de les rassembler, de les faire connaître. Heureusement, nous avons cette chance, tous les secrétaires chanceliers cette année sont de la même promotion du Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda. Donc, ils se connaissent tous. C'était déjà un avantage. Mais, pour unir les forces, encourager et favoriser cette relation fraternelle, amicale qu'ils ont et pour que ça devienne aussi une relation administrative et professionnelle. L'idéal serait d'organiser ces sessions chaque année. Mais, souvent on est limité à cause de nos moyens.»*

Abbé Wil-Drisch Kufutila Nanitelamio, secrétaire chancelier de l'évêché de Kinkala et doyen des secrétaires chanceliers du Congo: *«Le temps de la session a été très émouvant. Un temps de partage, un temps de fraternité. Un temps qui nous a beaucoup enrichis dans les enseignements mais aussi dans les expériences. Donc, je suis très réjoui comme tous mes autres confrères. Mais, ce qui nous a le plus touché, c'est quand on a tracé le profil d'un chancelier. Quand on dit que le chancelier, c'est l'œil, l'oreille, la plume de l'évêque, on comprend que la mission est grande, mais aussi grave.»*

TROISIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE- A-

«Nous devons offrir et annoncer la Parole du Christ qui guérit, libère et réconcilie»

***Textes**: Is.8, 23b-9, 3; Ps.26; 2Cor.1, 10-13.17; Mt 4, 12-23*

Chers pèlerins et chères pèlerines! C'est certainement le fruit de la Providence Divine, qu'au terme de notre pérégrination inaugurale de l'an 2020; nous puissions célébrer un événement majeur: le *«Dimanche de la Parole de Dieu»*. Pour l'Eglise universelle en général, et les Eglises locales en particulier, c'est un jour mémorable puisqu'il vient accomplir tout ce à quoi la catholicité aspire depuis bientôt un siècle à partir du Concile de Vatican II. En effet, l'intérêt pour la Parole de Dieu et le souci de vouloir la consacrer une place excellente dans la vie de l'humanité n'ait guère une aventure ressente. Avec *«Dei Verbum»* par exemple, les Pères conciliaires nous invitaient à l'éveil de la culture Biblique. L'Exhortation Poste Synodale *«Verbum Domini»* du pape émérite Benoît XVI, en incitant les fidèles Chrétiens de recentrer au cœur de la vie de l'Eglise et la mouvance apostolique la méditation de la Parole; réaffirmait le caractère fondamental et inclusif de l'identité de celui qu'elle révèle pleinement: le Christ.

Saint Jérôme le stipule en ces termes: *«Ignorer les Ecritures, c'est ignorer le Christ»*; tel est le sens de l'évènement que nous célébrons. Mais attention, se fixer un Dimanche dans l'année pour célébrer avec faste Dieu, peut-être mal compris par certains, surtout ceux qui croiraient que nous voulons lotir à un *«seul»* et *«maigre»* dimanche le mystère du Verbe Incarné. Comme le souligne d'ailleurs Saint Jean *« …Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses; si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde même pût contenir les livres qu'on écrirait.»* (Jn.21, 25). En outre, ce jour élucide le Saint Père (François) *« … se veut être un événement «pour toute l'année»»*, c'est un jour qui doit favoriser la familiarité de tous avec la Parole pour toute la vie.

Frères et sœurs! Décryptant le Logos peint pour la circonstance, nous avons relevé des éléments très récurents dans la tradition biblique tels que: la Lumière qui éclaire notre longue marche, l'astre qui luit et oriente vers l'idéal céleste le peuple: ceux qui cherchent Dieu, le Messie Ressuscité accompagnant les disciples dans les angoisses et les épreuves leur proposant le salut par la connaissance des Ecritures, le bâton: les vertus théologales dont la foi-espérance-charité et l'auréole expression du témoignage de vie ou preuve que notre vie peut devenir l'Evangile vivant pour le Salut monde.

Par ailleurs, que dire des textes du jour? De la première lecture et le début de l'Evangile on peut noter que, entre la prophétie (d'Isaïe) et le témoignage de Matthieu, la finalité de la Parole de Dieu est d'accomplir toutes les promesses que Dieu fait aux hommes. Ainsi, Galilée et ses environs sont tirés d'affaire, graciés et réhabilités de la catastrophe qui les condamnait au rayonnement glorieux; parce que l'Agneau de Dieu, le Verbe est venu siéger et dissiper l'obscurité qui les enveloppait. C'est donc vrai que *«le Seigneur est ma lumière et mon Salut!»* (Ps. 26), il peut tout pour celui qui croit en Lui et met en pratique sa Parole.

Bien-aimés! L'un des vers du Psaume, dit: *«j'ai demandé une chose au Seigneur… »*. Quel est pour *«Toi»*, pour *«Moi»* ou mieux pour *«Nous»* cette chose que nous demandons au Seigneur? De quel catalogue nous nous servons pour être sûrs que ce que nous demanderons nous sera réellement donné à juste titre?

La suite du Psaume nous indique la réponse: *«…habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie.»* C'est à force de fuir les ténèbres, avec ses méandres que nous connaissons bien: le péché, surtout de la haine, la violence, des discriminations et des divisions… devenus notre modus vivendi. La deuxième lecture de Saint Paul, dénonce les divisions entre chrétiens. Il y a dans le quotidien des Chrétiens comme chez les Corinthiens des oppositions et des disputes qui font s'écrouler l'édifice, le Corps ou la maison que le Seigneur a bâtit par amour, du labeur de son Fils. Certains prétendaient se rattacher à Apollos, d'autres à Pierre, d'autres encore à Paul. Les mêmes couleurs de divisions continuent encore de fragiliser l'Eglise de nos jours; entretenant des *«Excursions socio-ecclésiales»* ou alimentant des querelles nébuleuses et nocives à la foi, voire à l'unité… caporalisant l'attention sur des convictions erronées et farfelues au détriment de la Vérité de l'Evangile. Paul les invite à prendre de la hauteur et à nous d'en faire autant.

En effet, le fait d'avoir été baptisé par tel ou tel n'apporte rien de plus si Christ n'est pas le centre d'intérêts. Même notre palmarès journalier de bienfaiteurs ou de piétiste avéré comme fusse le cas pour le *«pharisien au Temple»*, compte pour peu face à l'impératif des Saintes Ecritures qui nous cotent au barème de la conversion. C'est autour du Christ crucifié et ressuscité que les disciples doivent se rassembler; c'est le *«Verbe»* s'étant fait chair, la vraie lumière qui nous permettra de sortir de nos ténèbres.

Chers tous! Nous voici en 2020, ce sont toujours les ténèbres qui dominent le monde. Nos vies ressemblent encore à des Galilée carrefour des païens, ou les pays de Zabulon et de Nephtali: la honte du Siècle. Nous assistons à des dictatures qui volent à l'humanité son humanisme… On se demande jusqu'à quand: la haine, la violence, les injustices continueront à nous accabler et enfoncer notre monde dans les ténèbres épaisses. Mais c'est précisément là, dans ce monde tel qu'il est et dans la situation qui est la nôtre, que le Christ nous rejoint. Par sa Parole, Il est bien présent, mais trop souvent, nous ne savons pas le reconnaître. Nos yeux sont aveuglés par la tristesse et le découragement, nos oreilles bouchés par le concert ennuyeux de la mondanité.

L'Évangile nous dit qu'il vient habiter à Capharnaüm, cité chaotique. Il va en priorité pour réorganiser ceux qui sont en difficulté et, là où trône le désespoir. Son unique vocation c'est aider l'homme à se relever et à se remettre en route. Ainsi, le Message de ce Dimanche de la Parole de Dieu est donc porteur d'espérance, générateur d'énergies spirituelles afin que nous passions *«des ténèbres à son admirable Lumière»*. Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national de l'Association des Scouts et Guides du Congo

Le Congo et les éléctions en 2021 et 2022

La résolution du 5e congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail a décidé que l'actuel Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, sera leur candidat à l'élection présidentielle de 2021, dont acte.

Lors de la présentation des vœux au Chef de l'Etat et de la conférence de presse, le Chef de l'opposition a déclaré, d'une part, que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour organiser un scrutin apaisé en 2021, d'autre part, dit être favorable à une transition et, de troisième part, suggéré, en conclusion, le retrait du Chef de l'Etat après cette transition.

Le Chef de la majorité présidentielle, en réponse, a parlé de coup d'Etat constitutionnel et de dérive.

Pour le président de l'UPRN, parti de l'opposition, M. Mathias Dzon, l'unique et bonne solution pour sortir de la crise serait que le Gouvernement organise, sans délai, un véritable dialogue national inclusif différent du monologue que propose le pouvoir dans le cadre du Conseil national du dialogue et de sa sœur jumelle que propose le chef de l'opposition.

Un autre membre de l'opposition, Parfait Kolelas, a, dans une déclaration d'annonce de candidature à l'élection présidentielle en 2021, dit être favorable à un dialogue en deux phases l'une portant sur la gouvernance électorale et l'autre sur la résolution de la crise du Pool.

Au regard de ces déclarations, la problématique est donc la suivante: le Gouvernement de la République du Congo peut-il réunir, d'ici mars 2021, toutes les conditions pour organiser les élections en 2021, puis en 2022.

Pour y répondre, il conviendrait préalablement d'évaluer, d'une part, l'environnement politique, d'autre part, l'environnement économique et, de troisième part, d'analyser les incidences des prochaines élections sur la population «paupérisée» et victime des catastrophes naturelles, sur le comportement des partis politiques de l'opposition qui estiment que les conditions ne seront pas réunies pour organiser des élections en 2021 et 2022.

Ainsi, si au vu de ces évaluation et analyse, il appert effectivement que dans «l'espace-temps», il sera difficile d'organiser ces scrutins, le dialogue national inclusif souhaité par les parties pourrait-il être le mécanisme extraconstitutionnel sous le couvert duquel, il sera fixé les règles qui régiront après ce dialogue la République, à savoir: la mise en place d'un Gouvernement de consensus et d'union nationale chargé de préparer les élections, d'exécuter le programme avec le FMI et de conduire les affaires de l'Etat pendant une période déterminée.

Qu'est-ce que le dialogue national?

Le dialogue national est un processus politique géré au niveau national. Il vise à générer un consensus au sein d'une large garde d'acteurs nationaux, afin de répondre à divers objectifs spécifiques ou importants.

La pratique des accords politiques, sorte de constitutionalisme alternatif, a pour vocation

Maitre Claude Coelho

juridique de fixer l'organisation et le statut du pouvoir et des institutions.

Ces accords dont on ne peut que douter de la force normative soulève autant de problème qu'il n'en résolve.

En effet, ces accords ou arrangements politiques ont pour effet de créer des incertitudes sur la notion même de Constitution tant sur le plan normatif qu'institutionnel, la Constitution étant placée en position de faiblesse, puisqu'elle n'est plus l'acte fondateur et suprême susceptible de mettre fin à une situation, alors que l'objectif de la Constitution est de prévenir ou au pire de résoudre la crise.

C'est ensuite la question de l'articulation desdits accords avec la Constitution quand celle-ci n'a pas été suspendue.

Dans cette hypothèse, paradoxalement, la plus simple, l'accord se substitue au nom du compromis à la Constitution et sert d'acte intérimaire sur la base duquel l'action des pouvoirs de transition est conduite.

Quid quand les deux types de textes doivent cohabiter?

- Tantôt, les accords l'emportent sur la Constitution (le cas de l'Accord d'Arusha du 4 août 1933 qui prévoyait, en son article 47, qu'en cas de conflit entre les dispositions de la Constitution et celles de l'accord de paix, ces dernières l'emportaient) ;
- Tantôt, ils existent simultanément sans véritable hiérarchie (l'accord de Linas Marcoussis du 23 janvier 2003 pour solutionner la crise ivoirienne est l'exemple type) ;
- Tantôt, les accords se substituent à la Constitution créant de jure une sorte de modification constitutionnelle, «contra constitutionem» qui ne peut manquer de surprendre dans une approche strictement normativiste du droit constitutionnel (la charte de la transition à Madagascar en août 2009).

Dans tous les cas, même avec des degrés divers, la Constitution s'incline.

Alors, la Constitution du 25 janvier 2015 permet-elle cette exception étant précisée:

- d'une part que les Institutions fonctionnent normalement et que conformément à l'article 64, la Constitution fait du Président de la République «le Chef de l'Etat» à qui elle confie la mission de faire respecter la Constitution et donc de garantir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat;
- d'autre part, que, l'article 2 de cette Constitution parle de «Gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple»;
- et de troisième part, que le Conseil national du dialogue, placé sous l'autorité du Président de la République, régi par l'article 227 de la Constitution, sera appelé à se prononcer sur des questions politiques d'intérêt national, notamment sur le report des élections et donc d'une période transitoire nécessaire pour harmoniser l'environnement politique et économique, avant des élections libres, justes et transparentes, tout en maintenant en place toutes les Institutions issues de la Constitution de 2015 et qui fonctionnent normalement.

Je le crois …

C. COELHO
Avocat
Ancien Bâtonnier
du Barreau de Pointe-Noire

A quand une nouvelle classe des «Pères de l'Eglise» en Afrique et au Congo!

Bien cher doyen «ya Dom» (Pr Dominique Ngoïe-Ngalla: Ndlr), j'ai lu non sans intérêt dans La Semaine Africaine N°3940 du 20 décembre 2019, page 14, ton point de vue sur une certaine suppléance de l'Eglise d'Afrique suite au «déficit démocratique» du leadership africain. A ce propos, tu relèves trois qualités utiles et nécessaires pour cette tâche, à savoir: dignité des mœurs, efficience du savoir et personnalité de force de caractère. Tu ajoutes: ceci est aux antipodes des imbéciles, des mous et des tièdes.

Cher doyen, je partage ta conviction-vision, et je crois comme toi que le prêtre de cet acabit peut remplir cette mission. N'est-il pas un citoyen du monde avant d'être citoyen du ciel? Il a droit de prendre fait et cause devant le *«déluge»*, le *«naufrage»* de l'Afrique. Il nous faut des *«Noé», des «Moïse»*, des *«David»* disons des prophètes des temps modernes qui sont capables de *«renoncer»* à leur privilège, à leur peur, capables de *«dénoncer»* les injustices, *«les structures de péché»* et voilà enfin l'espace capable d'annoncer la *«bonne nouvelle»* du *«vivre ensemble heureux»,* du *«bien commun»,* de la *«culture de vie»* dans la justice, dans la non-violence et dans la distribution de la richesse nationale. Car la richesse d'une nation ne se mesure pas dans sa capacité à accumuler mais dans sa capacité à redistribuer dixit Pape Jean XXIII (in Mater et Magistra N°74) (1).

Cher doyen, tu es la *«bouche d'or»,* l'Esprit parle parfois par en bas. Enfin, voilà un chrétien qu'on appelle un laïc au sens du terme. Ah! Si l'on écoutait ce que l'Esprit dit à l'Eglise d'Afrique et du Congo!

Cher doyen, comme d'autre

Père Georges Loemba Dendé

l'ont dit avant moi en ce qui concerne les prises de conscience de l'impact de la foi sur les problèmes de société, il faut remonter jusqu'aux pères de l'Eglise. Leurs plaidoyers en faveur des pauvres comportent une telle force de conviction qu'on ne peut pas les lire sans être mis en cause, en question au plus profond de soi-même. Si on ne les avait pas autant oubliés, si les pasteurs et les prédicateurs des derniers siècles les avaient fait connaître aux chrétiens, jamais la charité n'aurait été dévaluée en une simple aumône de superflu. Si on s'était rappelé que leur loyalisme à l'égard du pouvoir politique concernant les requêtes légitimes s'accompagnait d'une farouche indépendance pouvant aller jusqu'au martyr, alors l'on n'empièterait pas sur les droits de Dieu. Les Eglises et les chrétiens auraient manifestées plus d'audace tout au long des siècles. Si on avait maintenu dans la conscience chrétienne la forte attention qui était la leur au commandement évangélique de la non-violence, les siècles qui ont suivi auraient certainement connu moins de violence. En clair, le concile Vatican II a prôné avec ferveur le retour à *«l'Eglise des pères»*, comme source féconde d'inspiration pour notre temps (2).

Ceteris Paribus, dans *«les pères de l'Eglise»* il y a et des clercs et des laïcs pour ne citer que saint Justin, saint Jean Damascène et saint Maxime.

Bien sûr, pour les prêtres et les évêques, c'est en dialogue avec Rome, et ce, pour un temps limité car l'Eglise n'est plus un inquisiteur. Mais elle accompagne l'humanité dans ses joies et peines selon Vatican II. Paul VI dit depuis 1965 que l'Eglise est *«experte en humanité»* et Jean Paul II: *«l'homme est la route de l'Eglise».*

Des cercles de qualité comme l'*«ACCABE»* (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique: Ndlr), *«les commissions Justice et Paix», «le MIR», «l'ACAT», «Pax Christi»* pourraient être des lieux d'éclosion, d'émergence de cette nouvelle classe des *«prophètes»* des temps modernes.

«Confiance, j'ai vaincu le monde».

Georges
LOEMBA NDENDE,
prêtre
(Diocèse de Pointe-Noire)

(1) Loemba Ndende Georges, Initiation à la DSE, Ed. Presses & Culture page 47.

(2) Loemba Ndende Georges, Initiation à la DSE, Ed. Presses & Culture page 40/41.

Déclaration de cessation d'activités de la société FUGRO SURVEY AFRICA (PTY) LTD

Dénomination sociale: FUGRO SURVEY AFRICA (PTY) LTD

Forme: Société exerçant ses activités sous le régime des autorisations d'exercice temporaire des activités commerciales

Siège social:

Unit 24 Woodbridge Business Park, Koeberg Road, Milnerton 7441, P.O Box 487, Paarden Eiland 7420, South Africa

Cabinet assurant les formalités légales:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, B.P.: 1306, Pointe-Noire

Numéro du contrat: Call off couvrant la période du 8 juillet 2019 au 8 octobre 2019, dans la cadre du contrat ouvert référencé N°5000139602/102, conclu avec la société Eni Congo

Nature des prestations fournies: Réalisation des opérations de levée géophysique dans le Permis d'exploration de Marine VI-bis au large de la République du Congo.

REMERCIEMENTS

M.M. Michel Jean Martial KONGO, ancien ministre et ancien ambassadeur en séjour en France, Raoul Martial BABELA KONGO, ancien proviseur des lycées Karl Marx de Pointe- Noire et de Sibiti, ancien directeur départemental des PME du Kouilou et de Pointe-Noire, Sr Angèle Marie KONGO NZOUMBA, religieuse congolaise du Rosaire, Abbé Germain BOUILLAD BWA KONGO, prêtre du diocèse de Pointe-Noire, Les enfants MOUSSETI NANA, les enfants MABIALA Gabriel et toute la famille KONGO Martial.

Remercient les parents, amis et connaissances, pour le soutien, l'affection, la compassion, le réconfort moral et financier, lors des décès respectifs de leurs mères, filles, et sœurs KONGO BAMANGA Bernadette Rose Martial décédée le 1er janvier 2020 et inhumée le jeudi 9 janvier 2020 à Pointe-Noire, et de KONGO

Sylvie Félicité, décédée le mardi 7 janvier 2020 et inhumée le samedi 18 janvier 2020 à Brazzaville.

Que le Seigneur vous le rende au centuple

ADMINISTRATION

Don de matériels informatiques pour appuyer les réformes du secteur public

Après l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), le lundi 23 décembre 2019 M. André Kehoua, coordonnateur par intérim du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)financé par la Banque mondiale, a procédé officiellement à la remise de lots de matériels informatiques à la Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB) ainsi qu'à la Direction générale du portefeuille public (DGPP). C'était le vendredi 27 décembre 2019 à Brazzaville.

La DG du portefeuille public répondant aux questions des journalistes (Crédit photo Groupe Congo Médias)

D'un coût global de près de 200 millions de francs CFA, ces matériels visent à appuyer les réformes du secteur public et contribuer au développement des capacités des cadres et agents de ces institutions républicaines dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue de l'amélioration des performances du secteur public. Il est composé de 55 ordinateurs de bureau, 40 ordinateurs portables 26 imprimantes laser (noir et blanc), 25 imprimantes couleurs, 05 photocopieurs, 30 toners pour imprimantes (noir et blanc), 35 cartouches d'encre pour imprimantes de couleur, 3 tableau effaçables, 30 disques durs, 4 vidéos projecteur, 4 écrans motorisés avec installation, 35 onduleurs de 1500VA , 50 clés USB, 5 chevalets de conférence avec effaceur, un téléviseur, un caméscope, 10 postes de duplication de clés USB, 20 multiprises, 5 rallonges, 6 scanners à plat, 95 logiciels Desktop et Laptop, 3 machines de reliure, un mastico et 11 broyeurs à papier format A4. *«…C'est au titre de la mission du Projet des réformes intégrées du secteur public d'améliorer la gestion des ressources publiques et la redevabilité en République du Congo que le PRISP appuie les bénéficiaires dans le cadre le cadre de l'encadrement dans les formations ou dans l'accompagnement pour la soit des études stratégiques pour lesquelles le Gouvernement a sollicité ou soit dans fourniture d'équipements et matériels informatiques pour leur permettre d'améliorer tant soit peu leurs prestations que nous avions répondu favorablement aux demandes de ces institutions»*, a affirmé André Kheoua, s'exprimant au nom de M. Jean Noël Ngoulo, le coordinateur principal du PRISP.

Le Coordonnateur p.i. du Prisp lors de la remise symbolique du matériel au vice-président de la CCDB (Crédit photo Groupe Congo Médias)

Recevant symboliquement ce matériel, Lydie Oboa Oworo, Directrice générale du portefeuille public, a indiqué: *«La remise du matériel de ce jour est le reflet de l'excellente qualité de la collaboration avec le PRISP. Cette collaboration a débuté par la réalisation d'une étude sur le portefeuille public et s'est poursuivie par l'élaboration d'un plan de formation au profit du personnel de la Direction générale du portefeuille public…Nous sommes très heureux en cette fin d'année 2019 de recevoir cet important lot de matériels informatiques destinés à notre institution. Nous nous engageons à en faire bon usage et nous remercions le Gouvernement de la République, la Banque mondiale et PRISP pour la mise en œuvre de cette action et pour avoir honoré leurs engagements.»*

Pour Mme Jocelyne Milandou, premier vice-président de la CCDB, ce lot de matériel *«va permettre aux cadres et agents d'améliorer la visibilité de son institution, que ce soit au niveau national ou international, mais aussi la gouvernance tout court. Aujourd'hui, c'est un jour de joie, parce qu'il n'est pas possible d'obtenir les résultats et d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, si nous n'avons pas effectivement les outils informatiques nécessaires pour faire ce travail»*. Elle a révélé que ce don permet d'accélérer la mise en place d'un site web qui facilitera la visibilité et la notoriété de la CCDB.

Pour Audrey Alban Mapithy, Directeur général par intérim de l'ARMP, cette dotation est une aubaine pour l'institution qui projette former l'ensemble des acteurs de la commande: *«Nous avions inscrit, à travers le PTBA 2019 du PRISP, l'acquisition du matériel informatique pour nous permettre de former les acteurs de la commande sur toute l'étendue du territoire national. Grâce à ce matériel, nous allons mettre en pratique le plan de formation qui avait déjà été élaboré avec l'appui du PRISP».*

Direction Générale de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE)

Visite du ministre Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Saint-Eudes, accompagné d'une délégation formée de son cabinet et des membres du Comité de direction, ainsi que du président du patronat UNICONGO, ont visité le 21 janvier 2020, les nouveaux locaux de la Direction générale de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), née de la réforme du Service public de l'emploi, suite à la dissolution-scission de l'ONEMO.

Le ministre Fylla répondant aux questions des journalistes

Les bureaux de la Direction générale de l'ACPE, installés au 4e étage de l'immeuble ACERAC (Hôtel Saint François de Paule), sont également dédiés à l'accueil des partenaires et des entreprises pour toutes les formalités administratives d'emploi en République du Congo.

Deux mois après l'installation de sa Directrice Générale, Madame Noelly Oyabiki Iwandza, la nouvelle Agence congolaise pour l'emploi affiche sa volonté de traduire l'impulsion donnée par le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, et développée lors de son discours sur l'état de la nation devant le parlement réunis en congrès le 17 décembre 2019: «…***L'espoir et les opportunités d'emploi sont là. (…) C'est parce que les jeunes constituent plus de 60% de la population et parce qu'ils sont l'avenir du pays que j'aborderai en priorité cette question…***», avait dit le chef de l'Etat congolais.

Ainsi, l'accueil des entreprises dans ces nouveaux locaux qui leur sont dédiés permettra d'instaurer un accompagnement et un partenariat avec des produits et services innovants aux entreprises pour rendre accessible le marché de l'emploi aux Congolais.

Très prochainement, un espace d'accueil des demandeurs d'emploi sera également rendu opérationnel, afin d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche, de reconversion ou d'auto emploi.

Pour toutes informations relatives à l'emploi,
veuillez nous contacter à contact@acpe.cg
ACPE contact: communication@acpe.cg
Website: www.acpe.cg

NÉCROLOGIE

Jeannette Laure Mavoungou, journaliste à Radio Brazzaville, les familles MABOUKOU, SESSA, Madame Jeannette Laure Macosso informent parents,

amis et connaissances le décès de leur père, frère et oncle le nommé Jean Félix Mavoungou. Survenu le samedi 18 janvier à l'hôpital de Loandjili. La veillée se tient à son domicile sis au quartier Nkouikou, à 100 mètres de l'agence Charden Farrel Vonvon. L'inhumation aura lieu le samedi 25 janvier 2020 au cimetière familial de Madingo-Kayes.

PLAIDOYER POUR UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE LE CONGO ET LE MAROC

Le Sahara marocain, une région d'opportunités

La création d'un consulat ou d'un bureau de liaison est un acte d'intelligence stratégique pour le long terme. Elle contribue à marquer l'intérêt et la présence d'un pays sur un territoire stratégiquement prometteur. Ce fut d'ailleurs le cas de Djibouti qui est devenu au fil des années un grand comptoir industriel et la porte d'entrée de la Chine en Afrique de l'Est.

Dans le contexte de sa quête de développement et de diversification de son économie, des marchés et des partenaires, la République du Congo devrait pousser plus loin encore son partenariat avec le Maroc pour en faire un partenaire stratégique de premier plan en Afrique, à l'instar du partenariat stratégique avec la Chine.

Troisième économie de l'Afrique après le Nigéria et l'Afrique du Sud, le Maroc est une économie de marché d'inspiration libérale. L'État y joue un rôle très important dans l'émergence économique du pays avec sa stratégie d'industrialisation et d'ouverture en direction des pays occidentaux et d'Afrique Subsaharienne. Le Maroc est devenu le premier constructeur de véhicules en Afrique. Le Congo Brazzaville a tout à gagner de l'expertise marocaine d'autant plus que de nombreux Marocains œuvrent déjà dans les différents secteurs économiques du Congo Brazzaville. Le Maroc est la seconde destination des Congolais dans le domaine des soins médicaux, après la France.

La région de Dakhla-Oued Eddahab au Sahara marocain vient en deuxième position avec 136 projets et une enveloppe budgétaire de 22,8 milliards de dirhams (environ 2,28 milliards d'euros), alors que la région de Guelmim-ued Noun est concernée par 282 projets pour un budget de 11 milliards de dirhams (1,1 milliard d'euros). Neuf autres projets transversaux, d'une valeur de 1,3 milliard de dirhams (130 millions d'euros) concernent les trois régions.

La proposition d'ouverture d'un consulat de la République du Congo à Dakhla s'inscrit dans la dynamique d'offrir de nombreuses opportunités de coopération économique entre les hommes d'affaires congolais et marocains.

Il est à signaler que quelques 300 projets seront lancés courant 2020, dans le cadre du *«Programme de développement des provinces du Sud»*, s'étalant sur la période 2016-2021, pour un budget global de 24 milliards de dirhams (2,4 milliards d'euros).

L'ouverture d'un consulat de la République du Congo à Dakhla permettrait également aux ressortissants congolais d'accomplir les formalités consulaires habituelles sans avoir besoin de se déplacer jusqu'à Rabat au Nord du Maroc.

La viabilité économique du projet Pointe-Noire/Dakhla en termes d'échanges et de logistique pourrait constituer un hub, entre l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale via le corridor Gabon-Brazzaville-Kinshasa

En effet, le nouveau port Atlantique de la ville de Dakhla et les zones logistiques et industrielles qui l'entourent sont appelés à jouer un rôle majeur dans la redynamisation économique du Sahara marocain. Les zones logistiques et industrielles avoisinantes vont créer un grand dynamisme dans la région et au niveau continental; dans ce contexte, le port de Dakhla va également créer une infrastructure importante favorisant un climat stable pour plusieurs logisticiens à l'échelle mondiale.

A l'horizon 2030, la nouvelle dynamique insufflée par le futur port de Dakhla, dont le budget prévisionnel d'investissement est de 10 milliards de dirhams (1 milliard d'euros), devrait engendrer 183.000 emplois additionnels et permettre la création de nouveaux marchés en direction de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique latine. Situé à 30 Km au Nord de la ville de Dakhla, le nouveau port comprendra, entre autres, une digue principale de 2.800 m, une digue secondaire de 600 m, un quai de commerce de 800 m sur 12 m, un quai de pêche hauturière de 1.500 m sur 7 m, un bassin de 39 hectares et un élévateur de bateaux d'une capacité de 450 Tonnes.

Un projet à fort potentiel

Le port de Dakhla est une première brique qui, une fois posée, permettra au Royaume du Maroc d'attirer d'autres types d'activités, notamment en termes de distribution. Les autres activités créées permettront d'assurer la compétitivité du port par rapport aux flux

Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza

logistiques mondiaux.

Ainsi, selon un officiel marocain, le potentiel de ce projet devrait permettre à tout l'écosystème logistique de se développer suite à l'avantage géographique et compétitif de la région de Dakhla Oued Eddahab. Dans les faits, le port de Dakhla constitue la porte du Maroc sur l'Afrique subsaharienne.

Le port de Dakhla devra permettre également d'exporter directement les produits régionaux de la pêche et de l'agriculture après leur transformation et de faciliter l'importation à coût réduit des intrants nécessaires à l'industrie, à la population, à l'agriculture, au tourisme et aux équipements énergétiques prévus.

Il convient de noter que le projet du port de Dakhla, dont la durée de réalisation est estimée à 7 ans, est conforme aux plans de développement du pays pour les provinces du Sud et à la stratégie des ports nationaux à l'horizon 2030. La stratégie des ports nationaux prévoit la construction de 6 ports.

La création d'un nouveau port sur la façade atlantique (Dakhla Atlantique), répondrait à la fois à des objectifs géostratégiques, à des objectifs de développement régional et à des objectifs spécifiques au secteur de la pêche.

Le site choisi pour abriter le port de Dakhla atlantique est celui de NTIREFT, qui se situe à 40 Km au nord de la ville de Dakhla, dans une zone relevant de la commune rurale Argoub.

Objectifs du projet de port de Dakhla

Le projet de port de Dakhla vise l'atteinte des 4 objectifs ci-après:

• soutenir le développement économique, industriel et social du Sahara marocain dans tous les secteurs productifs (pêche, agriculture, mines, énergie, tourisme, commerce, industries manufacturières, etc.);

• doter le Sahara marocain d'un outil logistique moderne et évolutif, à la hauteur de ses ambitions de développement décentralisé;

• saisir les opportunités de cabotage vers l'Afrique de l'ouest et la côte de certains pays d'Afrique centrale;

• développer le secteur de la pêche.

C'est donc ici et maintenant que la République du Congo doit saisir l'opportunité d'ouvrir un Consulat à Dakhla, à l'instar des Comores et de la Gambie.

Dr Kitsoro Firmin C. KINZOUNZA
Economiste, Consultant International en Management

VIE ASSOCIATIVE

La C.J.P. au secours des démunis

Le président-fondateur de l'association ''Convention des jeunes pour le progrès'', Parfait Ndongui, a distribué le jour de la Saint Sylvestre, le 31 décembre dernier, des jouets et des habits aux enfants de la rue. Aux personnes du troisième âge de plusieurs quartiers, il a donné des vivres et des non vivres: plus de 500 personnes de tout âge et condition ont été servies.

Dans l'après-midi, toujours au siège de l'association sis à Mvou-mvou, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, il a offert un repas d'honneur couplé à un somptueux apéritif aux budokas (pratiquants d'arts martiaux) tous styles confondus (skotokan, judo, aïkido, kempo, wushu, boxe du pharaon, kyokushin, king-boxing, shito-ryo, self-défense, goju-ryu, wado-ryu, jiu-jitsu…)Parfait Ndongui est maître karaté style shotokan, ceinture noire 5e dan. Il a justifié ainsi ce geste caritatif: *«Au Congo, comme partout dans le monde, il y a encore des gens qui vivent dans l'extrême pauvreté. C'est ici l'occasion pour nous, à travers la Convention des jeunes pour le progrès qui a fait du ''vivre ensemble'' son cheval de bataille, de donner un peu de ce que nous avons pour permettre aux personnes en manque de terminer l'année en beauté. Il est blâmable de voir autour de soi des gens qui souffrent, alors que d'autres sont dans l'opulence. C'est tout le sens de notre geste aujourd'hui.»*

Parfait Ndongui

La veuve Ipemba née, Ida Bouka, 76 ans, recevant son don, a ainsi remercié le bienfaiteur: *«Je suis une veuve avec cinq enfants. La belle-famille m'a totalement abandonnée après la mort de mon mari survenue par accident de circulation. Je ne croyais pas bien manger aujourd'hui et demain. Dieu merci! Je viens de recevoir de quoi passer les fêtes. Que le Seigneur le bénisse pour qu'il fasse davantage.»*

Ce moment festif a été agrémenté jusqu'à tard dans la nuit par la musique de l'orchestre K. Musica de M. Yves Saint Lazare. La fête était belle!

Equateur Denis NGUIMBI

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Des kits scolaires aux meilleurs élèves de Tchikapika

Le coordonnateur du Regroupement des jeunes élitiste congolais (R.J.E.C), Audin Ndongo, a organisé du 14 au 17 janvier 2020, des cérémonies de remise de prix aux trois meilleurs élèves des classes des écoles primaires et collèges de la contrée de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, à l'occasion de l'émulation liée aux compositions du premier trimestre. Dans le but d'encourager les enfants de cette sous-préfecture à l'excellence dans le travail scolaire. Il a offert à l'occasion des kits scolaires.

Les membres de la délégation avec des élèves bénéficiaires

Pendant leur séjour à Tchikapika, le coordonnateur du R.J.E.C. et sa délégation ont encouragé et exhorté les élèves et enseignants à prôner et à promouvoir la culture de l'excellence.

Liant la parole à l'acte, il a primé les trois meilleurs élèves de chaque classe du primaire et du collège des villages Bokombo, Tongo, Tchikapika-centre, Elondji, Eboungou et Bokouelé district de Tchikapika en leur donnant cahiers et sacs. Le personnel enseignant, ravi, a salué le geste, tout comme les ressortissants des différents villages. *«Il est rare de voir un fils du terroir s'engager de la sorte, c'est-à-dire, penser à l'avenir de ses enfants, cadets et parents. Depuis, je n'ai jamais vu un fils de notre contrée faire un tel geste. En tout cas, cela est à féliciter»*, a affirmé un ancien du village Bokombo. Quant aux principaux bénéficiaires, ils ont remercié à l'unisson Audin Ndongo. Les élèves de l'école de Tchikapika-centre ont chanté en choeur: *«Merci beaucoup papa Audin Ndongo».*

L'administrateur-maire de Tchikapika, Gabrielle Obambi, émue, s'est ainsi exprimée: *«c'est pour la deuxième fois qu'il pense à nous. Mon grand souhait, que le bon Dieu puisse l'accompagner dans cet élan de générosité. Je suis donc très contente avec l'ensemble de la population de ce geste.»*

Une vue des cahiers...

«Nous sortons de là, très épuisés. Je dois souligner qu'aucun pays au monde ne peut se développer sans élite. D'où notre initiative qui vise, entre autres, à encadrer, encourager et orienter les meilleurs élèves de notre contrée, notamment ceux du Cm² qui ont une moyenne supérieure ou égale à 7, pour leur permettre d'affronter avec succès le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Et au final, faciliter leur accès aux écoles d'excellence de Mbounda et d'Oyo», s'est expliqué Audin Ndongo, à l'issue de son séjour, combien pénible du fait de l'état désastreux des routes.

... et des sacs

La visite de travail des membres de la coordination du R.J.E.C leur a permis également d'échanger avec les parents d'élèves et le corps enseignant, question de mieux expliquer le bien-fondé de leur initiative. Cette visite a été également une façon de voir comment outiller de meilleure façon les élèves candidats au CEPE pour leur garantir des meilleures performances.

Viclaire MALONGA
(Sur les notes de Hervé EKIRONO)

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire, titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE SERGE SACHA MORIN
En abrégé «SESAM»

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Au Capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 179, Avenue de La Base, Quartier Batignolles,
Arrondissement IV Moungali
RCCM N°CG-BZV-01-2020-B42-00001

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un Acte reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 10/01/2020, enregistré à la recette des domaines et du timbre de Talangaï à Brazzaville, le 16/01/2020, sous le Folio 0010/2 no 00012, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SERGE SACHA MORIN, en abrégé «SESAM» ;
Forme de la Société: SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ;
Objet social: La Société a pour objet au Congo et à l'étranger: - La Construction, l'Etude, la Location, la Gestion et la Vente d'immeuble, le Courtage, la Gestion du patrimoine et toutes autres Activités; - La Propriété, l'Administration et l'Exploitation par bail, Location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'Acquisition, Construction, Echange, Apport ou autrement; - Eventuellement et exceptionnellement, l'Aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de Vente, Echange, ou Apport en société.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes ;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;
Siège social: Brazzaville (Congo), 179, Avenue de La Base, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali;
capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées en numéraire et attribuées aux deux (02) Associés, à savoir: Monsieur MORIN Maxence Boris et Madame EL KHOURY MIKHAEL Leila;
Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, la Société est gérée par Monsieur MORIN Maxence Boris, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, Impasse en Face de l'Université Marien Ngouabi, Quartier Bayardelle (Centre-ville), Arrondissement III Poto-Poto, nommé pour une durée indéterminée;
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20/01/2020.
Immatriculation: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CGBZV-01-2020- B42-00001, en date à Brazzaville du 20/01/2020.

Pour insertion,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Notaire

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
B.P.: 82
BRAZZAVILLE

IM GRAPHIC
60, rue Nkeni
Talangaï

V/REF:
N/REF: CG/BZV/16 B 6364 - 20 DA 18

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BRAZZAVILLE certifie qu'il a reçu le 13/01/2020,

P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/12/2019 portant dissolution anticipée de la société

Concernant la société
IM GRAPHIC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
60, rue Nkeni
Talangaï
Brazzaville
CONGO

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 20 DA 18, le 13/01/2020.
R.C.C.M. BRAZZAVILLE (CG/BZV/16 B 6364)

Fait à BRAZZAVILLE, le 13/01/2020,

LE GREFFIER,

Maître Jean Clément NGATALI.
Greffier en Chef,
Chef de greffe.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

LAICO-BRAZZAVILLE» S.A.

Societé Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre—ville, Brazzaville .
RCCM: CG/BZV/08 B 1022
REPUBLIQUE DU CONGO.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès—verbal de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'année 2019 de la société dénommée «LAICO-BRAZZAVILLE» S.A., en date à Tripoli du vingt-six décembre deux mil dix—neuf, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, le seize janvier 2020 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 16 janvier 2020, sous Folio 011/8, no 0165, trois (3) points ont été inscrits à l'ordre du jour, à savoir:
1-L'adoption de d'ordre du jour;
2-La nomination de Monsieur EGHLAIOW Salem Mohamed, en qualité de nouveau Directeur Général de «LAICO—BRAZZAVILLE» S.A.
3- Les divers.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 janvier 2020, sous le numéro 20 DA 24.
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 17 janvier 2020, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 17 janvier 2020.

Pour insertion,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

PRICEWATERHOUSECOOPERS CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 36.000.000 Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général De Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/09 B 1093

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Brazzaville, du 10 décembre 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 janvier 2020, sous le n° 259, folio 009/3, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:
- prendre acte de la démission de Monsieur Prosper BIZITOU de ses fonctions de Directeur fondé de pouvoirs, avec effet après le 31 décembre 2019 ;
- nommer Monsieur Moïse KOKOLO, en qualité de nouveau Directeur fondé de pouvoirs, avec effet au 1er janvier 2020, pour une durée illimitée.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 37.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 15 janvier 2020, sous le numéro M2/20-80.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

OFFRE DE STAGES PRATIQUES

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE FNSIP-001/2020
DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 13 Janvier 2020
DATE DE CLOTURE: 13 février 2020

EXIGENCES GENERALES POUR LE STAGE:
• Etre étudiant Congolais ou résident âgé de 18 ans au moins et régulièrement inscrit dans une université/un institut au Congo
• Avoir une bonne connaissance en Anglais
• Avoir un certificat médical délivré par un médecin de notre choix et avoir réussi à notre procédure de sécurité.

POSTES DE STAGE VACANTS:
1. Stagiaire Ressources Humaines
Tâches principales d'imprégnation: Recrutement, correspondances RH, gestion d'information RH, etc.
Condition requise: Être étudiant en Management des Ressources Humaines
2. Stagiaire Relations Publiques
Tâches principales d'imprégnation: Gestion de la Bibliothèque, Soutien aux clubs d'Anglais, gestion de nos plateformes de média sociaux et des statistiques mensuelles, etc.
Condition requise: Être étudiant en études communicationnelles, en langues vivantes étrangères (Anglais) ou assimilées.

COMMENT DEMANDER LE STAGE:
Tout étudiant intéressé à cette offre de stage doit soumettre les documents ci-après:
- Un curriculum vitae
- Tout document universitaire/de l'Institut attestant que vous répondez aux conditions requises pour le stage
- Le formulaire de demande de stage ainsi que le formulaire de déclaration d'intérêt. Ces deux formulaires sont rendus disponibles par le service des Ressources Humaines de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Adresser la demande sous pli fermé au:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville –Boulevard Denis Sassou Nguesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
Bacongo, Centre-Ville.
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/fnsip/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social: 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P: 3144 Tél.: (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P.: 218 Tél. /Fax: (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFIRQUE ET A MADAGAS CAR (ASECNA)

Date: 16 janvier 2020.

AON N°: 2020/_____/ ASECNA /DGRP/IGC/CO.

1. La Représentation de l'ASECNA au Congo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement des crédits, afin de financer les projets inscrits dans le tableau ci-dessous:

N° d'ordre	Désignation des articles	Date de dépôt des offres
1	Acquisition de six véhicules de Service et utilitaires pour Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso à la Représentation de l'ASECNA au Congo suivant les lots ci-dessous : - Trois(3) véhicules de type Pick-Up 4x4 DC pour les casernes de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo - Trois(3) véhicules de liaison de type fourgonnette pour Brazzaville, Ollombo et Ouesso	18 février 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local
2	Travaux d'aménagement de l'entrée du magasin et garage ASECNA à Brazzaville à la Représentation de l'ASECNA au Congo	21 février 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local
3	Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour la Représentation de l'ASECNA au Congo suivant les lots ci-dessous : - Lot n°1 Brazzaville - Lot n°2: Pointe-Noire - Lot n°3: Ollombo et Ouesso	28 février 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local
4	Prestations d'entretien des appareils de climatisation individuelle des bâtiments techniques, administratifs et locaux déportés de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, à la Représentation de l'ASECNA au Congo suivant les lots ci-dessous - Lot n°1 : Brazzaville - Lot n°2 : Pointe-Noire - Lot n°3 : Ollombo	04 Mars 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation desdites prestations et chaque lot fera l'objet d'un marché à part.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60 à compter du 20 janvier 2020.

4. Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être achetés par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA par dossier. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Les Dossiers d'Appel d'Offres seront remis en version électronique aux soumissionnaires ou à leurs représentants désignés sur clés USB vierges leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionnés pour un ou plusieurs lots et chaque lot fera l'objet d'un marché.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures précisées dans le tableau plus haut cité.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, les jours et heures fixés dans le tableau ci-dessus.

8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA, pi

Odron Jovitte BOUESSO

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ÉLABORATION ET DE L'OPÉRATIONNALISATION DU SITE WEB DU PROJET DURQuaP.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-100-SC-CI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Elaboration et opérationnalisation du site web du projet DURQuaP».

2. Les prestations («Services») pour lesquelles le consultant devra soumettre un devis au DURQUAP, sont les suivantes :
• Développement;
• Design;
• Intégration;
• Création et gestion de la base de données d'utilisateurs;
• Achat du nom de domaine et gestion de l'hébergement (à apprécier avec le consultant sur la base de l'existant);
• Maintenance et mises à jour du site ainsi que les réseaux sociaux du DURQUAP;
• Formation à la gestion du site;
• Accompagnement marketing: publicité, référencements SEO/SEA et web analyse.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de: (i) les références concernant l'exécution et l'expérience de prestations similaires; (ii) et leur curriculum vitae actualisée etc.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 05 février 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

CABINET D'AVOCATS F. MBONGO
Derrière Congo Télécom, av. Sergent Malamine, Centre-ville, B.P.: 14.227, Fax. : (242) 22.218.11.51, BRAZZAVILLE
République du Congo
NIU: P2005110003497192 - Email : mbongofr2002(òyahoo.fr
Régime d'imposition: REEL SIMPLIFIE - Résidence fiscale: Brazza-centre

Françoise MBONGO
Tél.: 05-556 02 18
Paulin NTSOUARI
Tél.: 06-652-31-75
Avocats à la Cour

Grace Chanelle KOGUIA NGANKITA
Tél.: 05-538 61 40
Avocat stagiaire

Brazzaville, le 22 Janvier 2020

INSERTION LEGALE
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le 08 février à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:
Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier 11026122, cadastré section 1, Bloc, parcelle 210 bis, quartier Ravin de la mission arrondissement n03 Poto-Poto, Brazzaville, appartenant à Monsieur Jérémie Alain Bénédict MALONGA ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:
La propriété dont s'agit est bâtie, cadastrée Section I, Bloc non indiqué, Parcelle 210 bis, située quartier Ravin de la Mission, Centre-ville, arrondissement N°3 Poto-Poto, d'une contenance de 605,00m2, objet du titre de propriété n°26.122 ; la propriété dont s'agit est sise en contre-bas du palais de justice de Brazzaville et en face de l'Hôtel-Restaurant «ESPACE TRAITEUR» ; elle s'ouvre par un portillon et un grand portail sur le parking de l'Hôtel Espace Traiteur; elle est entourée d'une clôture peinte en blanc, laquelle est soutenue à l'espace régulier par des poteaux à l'intérieur de ladite propriété, est érigé un bâtiment plein pied ; la couverture dudit bâtiment est faite de tôles ondulées ; la toiture comporte trois versants ; ledit bâtiment est construit tout au fond de la propriété ; à l'intérieur se trouve aussi de grands arbres fruitiers.

IMMEUBLE SAISI PAR:
La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 F. CFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3 ème étage Immeuble de l'A.R.C, B.P.: 2485, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559, poursuites et diligences de son Directeur Général, Monsieur Ibrahim BAGARAMA, né le 08 Août 1973, de nationalité Nigérienne, domicilié en cette qualité au siège social de ladite banque, sis à l'adresse ci-dessus amplement indiquée;
Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex-immeuble SABENA) Centre- ville de Brazzaville, B.P.: 14227 ; Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE:
Monsieur MALONGA Alain Michel et Madame MALONGA née MOMBOD Edith Hortense, agissant es qualité de leur fils mineur, MALONGA Jérémie Alain Bénédict, tous de nationalité congolaise, respectivement gérant de société, agent de banque et Etudiant, domiciliés derrière l'immeuble AIR France, Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville ;
Ayant pour Conseil Maîtres BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, Avocats à la cour, Cabinet sis n°46, avenue William Guynet- Centre-ville, Galerie Marchande de l'ARC Ier étage, B.P.: 2041, Brazzaville, Tél. : (+242) 05-378-33-11, Email: brudeyondziellocko_avocatsahoo.fr;

EN EXECUTION DE:
1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «convention de crédit à moyen terme avec affectation hypothécaire» passé à Brazzaville le 11 août 2013 entre la Société ECOBANK CONGO SA d'une part et la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L société à responsabilité limitée au capital de 10.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis à Brazzaville, 254, avenue des Premiers Jeux Africains , B.P.: 5240, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-781, prise en la personne de son gérant Monsieur Alain Michel MALONGA, de nationalité congolaise, né le quatre novembre mil neuf cent soixante trois à Brazzaville, titulaire d'un permis de conduire numéro 47.349, délivré à Brazzaville, le quatre janvier mil neuf cent quatre vingt trois, gérant de société, domicilié derrière Immeuble AIR France Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville, lequel s'est constitué «CAUTION SOLIDAIRE» de la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L par devant Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis au 3 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau ville, vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police , B.P.: 964 ;

2. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 02 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville, Brazzaville, B.P. : 14642, lequel commandement a été enregistré et publié le 06 Août 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 138/9, extrait no 1140.
MISE A PRIX: Quatre Cent Cinquante Cinq Millions (455.000.000) F. CFA.

LIEU D'ADJUDICATION: Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;

ENCHERE:
Pour toute information, contacter et s'adresser à:
- Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex-immeuble SABENA), Centre-ville de Brazzaville, B.P.: 14227, Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18
- Etude de Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P. 14642.

Par Maître Françoise MBONGO,

Avocat poursuivant soussigné, pour extrait.

DIALOGUE NATIONAL

Réelle prise de conscience collective ou simple tactique politicienne?

Par Jean-Chrios MOUKALA
Enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, Faculté des sciences économiques

Présentée aujourd'hui par tous comme étant le seul moyen ultime susceptible de rassembler les filles et fils du Congo autour d'un effort réflexif collectif susceptible de sortir le pays de la crise multidimensionnelle dans laquelle il s'est enlisé, la notion de «dialogue national» reste, malheureusement encore hélas aujourd'hui, très floue, tant du point de vue de ses contours, de son contenu que de ses réels enjeux.

Elle cristallise encore, en effet, au-delà des pétitions de principes, de la part même de bon nombre de ses zélateurs, les mêmes intrigues politiciennes qui constituent le menu invariant du débat politique au Congo.
Si l'heure est certes aujourd'hui au consensus quant à l'intérêt de ce dialogue national, il y a tout lieu, néanmoins, d'indiquer que ce dernier ne pourrait réellement contribuer à la sortie de crise de notre pays que s'il porte sur la prise en compte effective des préoccupations profondes du peuple martyr congolais qui n'a que trop souffert des petits calculs des politiciens congolais.
Quoi que l'on en pense, la crise multidimensionnelle que traverse aujourd'hui notre pays relève, au-delà de certaines variantes singulières, d'une responsabilité collective dont l'analyse requiert un maximum de sérénité et d'objectivité. Le dialogue national que tous les Congolais appellent de leurs vœux ne saurait contribuer à sortir le pays par le haut du marasme actuel qu'à cette unique condition.
Un dialogue national, porteur d'un réel espoir pour le pays et susceptible de déboucher sur un véritable contrat social entre les Congolais, devrait, me semble-t-il, s'orienter vers l'identification des véritables déterminants socio-politiques et culturels des crises politiques permanentes que connaît notre pays, depuis son accession à l'indépendance. Contrairement donc aux approches superficielles souvent axées sur la recherche des «boucs émissaires», un consensus national devrait se dégager sur la nature profonde des ressorts qui sous-tendent ces crises politiques à répétition. Nous devrions tous admettre que tous les témoins d'une crise multidimensionnelle beaucoup plus profonde sont aujourd'hui perceptibles et identifiables dans notre pays: crise de valeurs, crise d'identité, crise de sens, etc.
Face à un tel constat, pour ne pas dire une telle évidence, il conviendrait que le futur dialogue national soit orienté vers: (i) la recherche de la compréhension des conditions permissives de crises à répétition qui jalonnent l'histoire politique de notre pays, (ii) la mise en évidence de leurs ressorts souterrains, et enfin (iii), l'identification des mécanismes d'anticipation possible de leur survenance.
Ici, les approches partisanes, corporatistes, claniques, ethniques ou régionalistes devraient être proscrites. Le dialogue national devrait s'accorder sur le fait que les crises à répétition qui jalonnent l'histoire politique de notre pays traduisent, avant tout et surtout, notre incapacité collective à bâtir un projet commun ayant pour socle l'intérêt général.
Prenant en compte le fait que l'un de nos derniers grands dialogues nationaux, à savoir: la Conférence nationale souveraine, n'a pas pu jeter ne serait-ce que les bases de la construction d'un projet national et encore moins asseoir véritablement la démocratie dans notre pays, il nous faut, me semble-t-il, admettre collectivement que nos seules prouesses sémantiques —la Conférence nationale souveraine hier et le dialogue national aujourd'hui - ne peuvent suffire pour nous sortir de l'ornière.
Afin de jeter les bases de la construction d'un véritable projet national dans notre pays, il est impérieux que le prochain dialogue national soit exempt des invectives et autres préoccupations mesquines permanentes des politiciens congolais et qu'il s'articule surtout autour des préoccupations relatives à l'élaboration d'un réel projet national et à la mise en place des fondements d'une société réellement démocratique. Ici, le dialogue national devrait particulièrement s'appesantir sur l'examen des modalités pratiques de développement dans notre

pays des grands services publics ayant à cœur l'intérêt général (éducation-formation, santé, eau, électricité, mobilités, etc.), de mise en œuvre des principes de transparence, d'égalité de tous devant la loi, de respect des institutions et des exigences du jeu démocratique, pour ne citer que ces quelques aspects.
Dans le même ordre d'idées, le dialogue national devrait aussi se pencher, singulièrement, sur la question de la «nouvelle relation» que l'homme politique congolais devrait, dorénavant, entretenir avec le pouvoir. Ce dernier devant être conçu comme étant le moyen d'être au service de la communauté nationale et non plus comme celui exclusif de bénéficier des privilèges de la République. Le dialogue national devrait être l'occasion, pour la communauté nationale, de rappeler que le pouvoir dont les femmes et hommes politiques se trouvent momentanément dépositaires, appartient fondamentalement au peuple et que les politiques se doivent de l'exercer dans l'intérêt fondamental de ce dernier, en se gardant de franchir le cadre institutionnel et même moral préétabli.
Le dialogue national devrait consacrer un débat fécond sur l'impact néfaste sur notre communauté nationale de cette gangrène qu'est le tribalisme. L'examen des modalités pratiques de mise en œuvre d'une administration réellement au service de l'intérêt général, d'une justice et d'une presse indépendantes dans les faits, ainsi que celles relatives à la moralisation réelle de la vie politique nationale devraient aussi être au centre de ce dialogue. Le débat réel, c'est-à-dire celui axé sur les préoccupations quotidiennes des populations congolaises, devrait se substituer aux intrigues et invectives habituelles auxquelles donnent souvent lieu ces grands-messes.
En définitive, tirant les enseignements de la Conférence nationale souveraine, qui, ayant consacré le plus clair de son temps aux invectives et autres intrigues politiciennes, n'a pas permis de jeter les bases d'un projet national et d'un espace politique réellement démocratique, au-delà d'un multipartisme «ethnique», le prochain dialogue national devrait, avant tout et surtout, nous permettre de méditer profondément sur notre incapacité collective — au-delà de notre empressement habituel à nous déclarer tous démocrates, républicains, patriotes, partisans du vivre ensemble, etc. — à intérioriser les implications et les exigences de la construction d'une nation et d'une société démocratique.
Une fois ce travail d'introspection réalisé, ce prochain dialogue national devrait aussi être l'occasion d'amorcer la réflexion sur le processus d'élaboration d'un compact historique national, ayant pour finalité ultime d'instaurer une dimension humaine dans le débat politique dans notre pays, en plaçant au-delà de nos divergences, somme toute secondaires, le bien-être des Congolais au cœur de notre réflexion commune (formation, emploi, santé, logement, nutrition, déplacement, etc.).
Pour ce faire, nous estimons qu'un dialogue national fécond devrait, en définitive, s'articuler autour des trois principes majeurs ci-après:
-Une réelle disposition à être à l'écoute de l'autre et à renoncer à toute tentation à la violence;
-Une volonté réelle de tous les Congolais d'assumer la mémoire collective, car il nous apparait, en effet, important de puiser dans l'histoire les leçons pour l'avenir;
-Un souci profond de promouvoir dorénavant réellement l'intérêt général.
Tels nous semblent être les contenus et les conditions d'un dialogue national susceptible de répondre aux véritables attentes du peuple congolais.
Gageons que nos politiques sauront s'élever à un tel niveau de patriotisme, préalable au rassemblement des Congolais et à la construction de notre jeune nation.

Cessons de faire du Président Youlou, le bouc émissaire des événements de 1959

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Depuis un certain temps, une cabale est montée contre le Président Abbé Fulbert Youlou. D'aucuns le présentent comme «le faiseur d'un coup d'Etat constitutionnel en 1959». D'autres le présentent comme «un dirigeant très déstabilisateur du régime, surtout qu'Opangault ne disposait que d'une voix de majorité. D'autres encore voient en lui, «le promoteur ou l'initiateur des émeutes de 1959 entre les militants de l'UDDIA, le parti du Président Abbé Fulbert Youlou et ceux du MSA, parti du Vice-Président Jacques Opangault.» L'on oublie sciemment et souvent, peut-être, par malhonnêteté intellectuelle, qu'il y eut à la veille de la proclamation de la République du Congo beaucoup d'acteurs politiques: Félix Tchicaya, Fulbert Youlou, Jacques Opangault, Simon Pierre Kikounghat-Ngot, Stéphane Tchitchelle, Pierre Goura, Victor Sathoud, Emmanuel Damongo Dadet, Apollinaire Bazinga, etc. L'on oublie aussi de dire la vérité sur les événements de 1959. Que s'était-il passé en réalité en 1959?

En 1959, l'UDDIA, le parti de l'Abbé Fulbert Youlou, accéda au pouvoir à la suite de la politique de la chaise vide appliquée par le MSA, le parti de M. Jacques Opangault; ce qui fut une erreur politique et fatale pour ce dernier. Il faut le reconnaître. Car la politique de la chaise vide n'est pas payante. En effet, du 25 au 30 novembre 1958, les dirigeants des partis politiques, des organisations syndicales et du Conseil du gouvernement de coalition, se retrouvèrent à Pointe- Noire, capitale du Moyen-Congo, pour se mettre d'accord sur la nouvelle forme des institutions à mettre en place. Les uns et les autres, en l'occurrence

ceux des deux principaux partis, l'UDDIA et le MSA, n'arrivèrent pas à s'entendre. Au plus fort de la discussion, un député du MSA, M. Yambot, annonça son passage à l'UDDIA. Après quelques échanges houleux, les députés du MSA quittèrent la salle, laissant la place libre à leurs collègues de la majorité UDDIA qui se mirent immédiatement au travail pour voter une constitution qui leur était favorable. Une nouvelle organisation du gouvernement fut mise donc sur pied. M. Jacques Opangault, alors premier ministre, fut remplacé par l'Abbé Fulbert Youlou. Puisque Pointe-Noire, ville originaire de M. Félix Tchicaya, l'allié de M. Jacques Opangault, était hostile au nouveau gouvernement de M. l'Abbé Fulbert Youlou, les députés de l'UDDIA décidèrent le transfert du siège de l'Assemblée à Brazzaville, destination vers laquelle ils se rendirent immédiatement.
En 1959, pour éviter que l'UDDIA ne s'organisât au pouvoir et ne consolidât sa situation dans le pays, le MSA réclama en vain la dissolution de l'Assemblée et l'organisation de nouvelles élections législatives. Entre-temps, les militants du MSA et du PPC incités par quelques députés dont M. Pouy, lancèrent des appels réitérés à la guerre civile et sortirent un tract dans lequel ils déclarèrent *«le larisme insolent et envahissant.»* Des émeutes éclatèrent alors, tant à Bacongo qu'à Poto-Poto, entre les militants de l'UDDIA et du MSA-PPC., et non entre Bakongos et Mbochis, comme on le raconte. Des pillages et des viols furent enregistrés. Le bilan de ces émeutes se présenta comme suit: plus de 100 morts, 177 blessés et 350 maisons détruites. Le Président Abbé Fulbert Youlou, le Vice-Président Jacques Opangault, M. Stéphane Tchitchelle et leurs collègues, en grands patriotes, avaient pu faire preuve de dépassement dans l'intérêt du pays et des populations congolaises. Le Congo et les populations congolaises connurent une ère de paix. La preuve: les nouvelles élections présidentielles de 1961 au cours desquelles l'Abbé Fulbert Youlou, candidat unique, fut élu Président de la République, se déroulèrent sans incident. Le Président Fulbert Youlou et le Vice-Président Jacques Opangault donnèrent la priorité au Congo. Qu'on se le dise, une fois pour toutes. Ils n'incitèrent point à la guerre civile. Ils comprirent que construire ensemble notre pays était un défi qui devait aller au-delà de leurs propres frustrations, de leurs propres échecs, de leurs propres haines, de leurs propres deuils.
Pour sa part, le Président Fulbert Youlou déclara au lendemain de l'indépendance de notre pays: *«Notre nation s'est faite dans l'harmonie et la concorde mutuelle, unissant le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du pays dans un même idéal de paix, de prospérité et de progrès. Ce qui a été construit, ce qui a été atteint n'a pu l'être que grâce à vous, qui vous êtes montrés les artisans infatigables d'une œuvre commune si digne d'être tentée. Mais la construction d'un pays est une création continue. Il n'est point de pause et le progrès nécessite un effort sans cesse renouvelé. Sachons nous convaincre qu'un État comme celui dont nous rêvons, où chacun trouvera de justes possibilités d'épanouissement, un Etat moderne ne peut s'édifier sans le concours actif de chacun, oui de chacun de ses habitants. Qui que nous soyons, quelle que soit notre place dans la nation, ayons donc la fierté, par notre travail, notre discipline et notre civisme, d'apporter, dans la paix sociale et l'Union Nationale, notre pierre à l'édifice commun.»* C'est le cas d'affirmer donc ici haut et fort que le Président Abbé Fulbert Youlou, le Vice-Président Jacques Opangault n'étaient pas d'aigris et de revanchards. Ils étaient des hommes supérieurs, c'est-à-dire pour paraphraser Confucius, *«ceux qui d'abord ont mis leurs paroles en pratique, ensuite ont parlé conformément à leurs actions, ont eu une bienveillance égale pour tous et qui ont été enfin sans égoïsme et sans particularité.»*
Au lieu de jeter toujours l'opprobre sur le Président Abbé Fulbert Youlou, pour camoufler nos échecs, nous les intellectuels, les cadres, les ou-

(Suite en page 20)

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues - Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale 2047, Téléphone 06 631 14 17,

A, suivant acte authentique reçu le onze décembre deux mille dix-neuf, enregistré folio 149/2 no 583, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société par actions simplifiée ;
Dénomination: «WORTHY ADVISORY», en sigle «WA» ;
Objet:
*Le conseil Fiscal ;
*L'assistance et le conseil juridique ;
*Les formations en fiscalité;
-Toutes prestations de services instinctuelles se rapportant à l'assistance et au conseil fiscal, et l'assistance juridique ainsi que l'assistance et le conseil financier ;
Capital: UN MILLION (1.000.000) ;
Siège: le siège est sis à Pointe-Noire, BOULEVARD GENERAL DE GAULLE, quartier Saint Pierre ;
Gérance: Par Monsieur Jacques BAKELAK, Né à Nebolen, le vingt-huit août mil neuf cent soixante-quatorze, titulaire du Passeport camerounais délivré à Yaoundé, le vingt et un août deux mille dix-neuf sous le numéro 1019978;
R.C.C.M: CG/PNR/19 B 495.

Pour avis,
Le Notaire.

NEWREST CONGO SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital Social de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: Base industrielle, au camp Elf, vers le marché de la Foire, Pointe-Noire, République du Congo, RCCM: CG/PNR/11 B 2608

Précédente annonce légale n°3824 du 17 Septembre 2018

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique, en date du 17 Décembre 2019, déposé au rang des minutes du notaire Maître Ghislain Christian YABBAT-LI-BENGUE, en date du 18 Décembre 2019, enregistré au domaine des timbres le 19 Décembre 2019, sous le folio 233/28 NO 10413, à Pointe-Noire.
Le Procès-Verbal des décisions de l'associé unique de la Société NEWREST CONGO SARLU, du 17 Décembre 2019, contient, entre autres résolutions:
- Ouverture d'un établissement secondaire à Brazzaville:
Dans la perspective d'extension des activités de la société NEWREST CONGO SARLU, l'associé unique décide de l'ouverture d'un établissement secondaire de la société NEWREST CONGO SARLU, dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville qui a été immatriculé sous le numéro RCCM CG/BZV/19 B 7587, sis Aéroport Maya-Maya de Brazzaville, au sein du module 2, République du Congo.
- Activités de l'établissement secondaire:
L'associé unique décide que l'établissement secondaire exercera les mêmes activités que l'établissement principal dans la ville de Brazzaville et ses environs, à savoir: La fourniture des services de restauration et de services hôteliers aux collectivités publiques et privées; la gestion des restaurants et cafés, l'exploitation de distributeurs automatiques de café et boissons, l'exploitation et la gestion de services de nettoyage des locaux, d'entretien des espaces verts, de gardiennage, de Blanchisserie, la fabrication des plateaux de repas destinés au transport aérien et toute prestation à destination des compagnies aériennes, le négoce, l'importation de produits destinés à être vendus à bord des avions et des bateaux et dans les zones aéroportuaires, l'achat en gros, l'importation et l'exportation des denrées alimentaires, boisson, biens et équipements nécessaire aux activités de restauration et d'hôtellerie ;
-Nomination d'un fondé de pouvoir:
L'associé unique décide de nommer, en qualité de fondé de pouvoir de l'établissement secondaire, Monsieur MARTIN Boris, de nationalité française, titulaire du passeport n°16CR42658 du 21 Septembre 2016. Monsieur Martin Boris bénéficie sur de la gérance, de tous les pouvoirs, afin de représenter la société pour le fonctionnement de l'établissement secondaire et plus généralement faire tout ce qui est nécessaire à l'intérêt de l'établissement secondaire.
Pour avis.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE
DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE
PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83
E-mail: secretariatoffice14@gmail.com
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT,
Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble
des Officiers 9 étages - Pointe-Noire - Congo

Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le 23-10-2019, et enregistré à Pointe-Noire, le 05-11-2019, folio 128/1 n°526, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:
Dénomination: SOCIETE D'INTERIM ET SERVICES; en sigle «SIT-SERVICES»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle (S.A.R.L.U.);
Associée: Madame Ursule Mauraise SITA;
Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale ;
Siège social: Camp ELF CONGO, Case 25, derrière le stade de Basket, Arrondissement 1-EPL, Pointe-Noire République du Congo ;
Objet social: -Intérim ; Prestation de services; Travaux industriels; Travaux bâtiment; Portage ;
Gérante: Madame Ursule Mauraise SITA ;
R.C.C.M.: numéro CG/PNR/19 B 501.

Pour avis,
Le Notaire

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recrute un(e) secrétaire et un(e) comptable de nationalité congolaise disponible et engagé(e)

Dossier à fournir:

- C.V. + copie du diplôme ;
- Lettre de motivation.

Les candidats doivent déposer les dossiers au plus tard le vendredi 31 janvier 2020 au secrétariat du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, sis avenue Maréchal Lyautey, à côté de l'UNESCO.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Cessons de faire du Président Youlou...

(Suite de la page 20)

vriers, les paysans, la classe politique et tout le peuple, sachons que nous avons l'obligation historique de réparer les dommages que nos actions immodérées ont causé au pays, depuis 1963, c'est-à-dire depuis sa démission. «Un intellectuel a pour mission de réfléchir, d'analyser et, s'il est conséquent envers lui-même, de proposer des solutions aux problèmes de la société. Lorsque certaines personnes se livrent à une analyse fallacieuse, celle-ci prend rapidement la forme d'une idée fixe», dixit le Président
Pascal Lissouba. Nous les intellectuels, nos place et rôle dans l'histoire du pays en dépendent. Il revient, principalement aux autorités actuelles de notre pays et secondairement aux autres dirigeants ou acteurs politiques, de prendre les nécessaires initiatives dans ce sens et surtout de prendre en compte essentiellement les intérêts de nos populations qui aspirent à la paix, à la sécurité et au bien-être social. Il est temps de passer de la violence au dialogue, de la domination au service, du profit à la solidarité, de l'exploitation à la justice, de l'oppression à la liberté, du mensonge à la vérité. Cessons d'être des malhonnêtes qui fabriquent leur propre morale, qui cherchent toujours à établir avec les autres des rapports de supériorité. Eux peuvent savoir, pas les autres. Or, le non-respect d'autrui ressemble au non-respect de soi-même, le principe d'une existence étant de ne pas rougir de soi.
Cessons enfin de toujours fouiller dans la poubelle du Président Abbé Fulbert Youlou, qui est certainement moins puante. Si l'on se mettait à fouiller les nôtres, qui peut nous assurer qu'elles seraient moins puantes que la sienne? Il y a tellement eu dans notre pays d'événements depuis le 15 août 1963, date de la démission du Président Abbé Fulbert Youlou...
La profondeur de la déchirure du tissu national congolais encore en construction, l'importance des destructions tant sur le plan humain que matériel et la gravité des traumatismes, etc. doivent nous inciter les voies pour créer un climat politique apaisé et surtout de nous permettre de bannir l'exclusion, la calomnie, la méfiance et toutes formes de discrimination aux fins de vivre de nouveau ensemble, dans l'acceptation de notre enrichissante diversité culturelle, politique et religieuse, de promouvoir la confiance réciproque entre les principaux acteurs de la vie politique nationale par la neutralisation des principales causes de tension et d'affrontement à travers une véritable gestion transparente et démocratique de notre cher et beau pays.
Oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais, et vivons pour notre devise: Unité-Travail-Progrès.

MUSIQUE

Bruno Houla, dix ans déjà

Bien que disparus de ce monde, il y a des hommes qu'on ne peut facilement oublier. C'est le cas du très célèbre virtuose du saxo congolais Bruno Houla, «Vieux Bruno» pour les fans, venu au monde le 2 juin 1938 à Léopoldville, actuelle Kinshasa. Ancien sociétaire de l'orchestre symphonique SBB (Super Boboto de Brazzaville), créé par feu Ange Linaud Djendo le 27 avril 1968 au bar Faignond de Poto-Poto.

Bruno Houla avec son saxo

C'est en 1956 que le très jeune Bruno Houla entre dans le monde de la musique en qualité de batteur dans l'orchestre Rock' A Mambo. En tournée musicale à Kinshasa, Manu Dibango attiré par sa manière de jouer du tam-tam, l'amène dans son ensemble musical à Douala, au Cameroun. Voyant son nouveau maître manier le saxo à la perfection, Houla Bruno manifeste lui aussi le désir d'apprendre cet instrument à vent, qu'il finit par dompter au point de susciter l'admiration du public camerounais lors des concerts. Bruno Houla quitte Douala pour Harare, la capitale du Zimbabwe. Il s'y perfectionne davantage au saxo, abandonnant ainsi définitivement le tam-tam.

En 1960, après l'indépendance du Congo-Léopoldville, la famille de Bruno chassée de Kinshasa revient à Brazzaville. Informé depuis Harare, Bruno rejoint ses parents à Brazzaville en 1969. Il intègre l'orchestre Sinza Kotoko de Ya Gaby, aux côtés de Pierre Mountouari, Mienandi Tchatcho, Bokassa Anatole, Kimbembe Mouss, Dianzolo Gabriel. Houla Bruno qu'on connaissait jadis batteur, étonne plus d'un observateur aux concerts par sa manière élégante de jouer le saxo ténor, alto, ténorino et soprano. Auguste Fall très flatté, l'enrôle au sein de SBB qui évolue au bar Faignond, premier siège de l'orchestre, avant de s'implanté définitivement dans la rue Makoko au bar Super Jazz, qui deviendra par la suite : *«Temple rouge».* Bruno Houla pétri de talent a contribué puissamment au rayonnement de SBB. Il forme avec Jean Saïdou *«Soul Makossa»,* Mbaki Aaron *«Mitoga»* un trio incomparable du saxo dans la sous-région. En 1970, Bruno Houla signe aux éditions Boyokani, le tout-premier titre de sa vie, intitulé «Zonga Zonga Lodass».

Au plan national et international, Bruno Houla n'est pas passé inaperçu, il a presque fait le tour du Congo et du monde avec le SBB. Ainsi, en 1971 SBB, devant des orchestres de renom, arrache le 1ier prix national de la chanson dite engagée avec des titres comme: Tolanda nzéla (Jean Saïdou), UJSC (Nkaya Mathos), URFC (Auguste Fall). En 1972, ce groupe est de nouveau lauréat d'un autre concours organisé cette fois-ci par l'UJSC. C'est à cette occasion que Bruno a apporté une touche particulière au saxo en y introduisant l'ampli. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à écouter des titres comme *«M'bikeno na sala», «Avocat ya basi»*, *«Ebalé ya Congo»*, *«Malou na linga»,* la liste n'est pas exhaustive. La même année, Bruno qui ne tari pas d'inspiration largue aux édition Pathé Marconi à Paris (France), *«Maladie ya bolingo»*. En 1976, il signe au studio portatif de SBB son tout-dernier titre dans ce groupe intitulé *«Bombanda Makassi Naboyi».*

Bruno Houla a effectué beaucoup de voyages à l'étranger avec le SBB aux côtés de Mienandi Michou, Auguste Fall, Loumandé José Bados, Passy Djo, Mbaki Aaron, Nkaya Athanasse «Mwana Moukamba», Du Soleil, Mayindou Jean Pirathe, Djohny Mazonga, Ange Linaud. En 1973 par exemple, Bruno est présent à la première Semaine culturelle sociéto-congolaise estudiantine à Moscou, en ex URSS. La même année, SBB représente le Congo à la 10e édition du Festival mondial de la jeunesse à Berlin, en ex RDA. En 1974, SBB accompagne les sportifs congolais aux 2ième Jeux africains à Lagos, au Nigéria. Sur invitation personnelle de Léopold Sédar Senghor, alors chef de l'Etat sénégalais, SBB anime avec brio la première Foire internationale de Dakar.

En 1978, Bruno Houla, technicien chevronné en matière de télécommunications, est recruté à l'ONPT (Office national des postes et télécommunications). Il monte avec Nelly Okemba, Gabriel Mienandi *«Tchatcho»,* Brazz Antonio, Roger Pikou, Simon Mangouani Itoua Diamant, l'orchestre Télé Music *«Embouteillage».* Bruno y signe le dernier titre de sa vie artistique, *«Kimbanda sida»*. Une chanson qui a fait bouger le monde, et qui se danse encore, malgré l'épreuve du temps.

Admis à la retraite en 1994, Bruno Houla se compte parmi les co-fondateurs de l'orchestre Bana Poto-Poto en 2000, avant de rejoindre l'ensemble Kongo Groove system de Rido Bayonne, puis le Wakassa. C'est dans ce dernier groupe qu'il se produisait dans plusieurs hôtels VIP Brazzavillois.

Atteint d'une insuffisance rénal, Bruno Houla quitte la terre des hommes, le 8 décembre 2009, au Centre hospitalier et universitaire (C.H.U) de Brazzaville. Il laisse une veuve et cinq enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

Tous ceux qui désirent avoir toute la discographie de SBB, de 1968 à 1987 sont priés d'appeler au numéro : 05 537 56 13

DEBATS

Le concept de Congolité en questions

Le Cercle de Réflexion Energie Républicaine (CRER) s'est une fois de plus distingué à Pointe-Noire, le 18 janvier 2020, en organisant une conférence-débat sur le concept de la ''Congolité''. Il a été animé par Frédéric Pambou, chercheur et libre-penseur. Richard Pouga, le coordonnateur du CRER, a choisi ce thème pour orienter le débat sur le «mieux vivre ensemble», en invitant les participants, et au-delà tous les Congolais, à tourner le dos à l'ethnocentrisme.

La coordination du CRER et le conférencier

«Nous, Congolais, ne devrions pas continuer à nous disputer, à nous diviser et à nous ignorer, car notre destin commun est définitivement lié. Il nous revient donc de rechercher partout des points d'équilibre pour construire des convergences, gage d'unité, en affirmant notre congolité dans le mieux vivre ensemble.» C'est la substance du message introductif de Richard Pounga, au débat sur la ''congolité'', décortiqué par Frédéric Pambou. Une manière, pour le coordonnateur du CRER, de magnifier la citoyenneté.

Deux ouvrages ont constitué la base de réflexion de Frédéric Pambou: *«Le retour des ethnies : quel état pour l'Afrique»* de Dominique Ngoïe-Ngala et *«La congolité : une quête»* de Jean-Pierre Lekoba.

Partant des idées de Jean-Pierre Lekoba et à travers plusieurs anecdotes, Frédéric Pambou a dénoncé les basses mentalités qui retardent le développement national. L'expression Congolité n'est pas perverse, si jamais elle est comprise comme l'expression d'une manière d'être, de vivre; donc un idéal éthique, une quête permanente du vivre ensemble, à construire ensemble, a-t-il dit. Et d'inviter les Congolais de naissance, les Congolais d'origine ou et aussi les Congolais d'adoption à la fraternité, à s'unir pour œuvrer toujours ensemble pour la construction de la nation. C'est bien de cela qu'il s'est finalement agi dans les débats. En évitant de retomber sur un concept et son contenu identiques à l'image négative dégagée par l'ivoirité, par exemple…

La réflexion de Frédéric Pambou a abouti à la conclusion que la notion de congolité doit s'entendre comme la participation de toutes les ethnies à l'élaboration des décisions de l'Etat. En d'autres termes, faire de sorte que *«le pouvoir de l'Etat monte de façon équilibrée de toutes les couches sociales et de toutes les ethnies, à travers des consensus dégagés»* pour reprendre l'expression de Ngoie-Ngalla.

Le débat qui s'en est suivi a naturellement été très intéressant, tellement le sujet est passionnant. D'un côté les questions et les contributions savantes des intellectuels, et de l'autre les questions didactiques des étudiants venus nombreux. Mais naturellement les critiques n'ont pas manqué sur l'opportunité d'une réflexion sur le concept même de congolité.

En effet, nous ayant identifié comme journaliste, un participant nous demandé pourquoi le CRER n'organiserait-il pas des conférences sur des sujets d'actualité? Tels que la crise économique actuelle, l'environnement/effet les routes et les éboulement dans nos villes, les détournements d'argent planqué dans les paradis fiscaux, l'importation des fameuses cuisses de poulet dont parlait le président de la République, etc. Il s'agit là d'un pavé jeté dans la mare, mais le CRER entend relever le défi avec une programmation de réflexions claires. Mais à travers un thème comme celui de la congolité, *«le CRER a voulu magnifier la citoyenneté et contribuer à la construction de l'identité nationale fédératrice, contrairement à la célébration du communautarisme qui sape l'unité et la cohésion nationale»,* a affirmé Richard Pounga

Jean BANZOUZI MALONGA

QUATRIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DU MÉRITE CITOYEN

Des élèves vivant avec handicap visuel admis aux examens d'Etat primés

Le Centre d'information des Nations Unies (UNIC) de Brazzaville a abrité, le vendredi 17 janvier 2020, la quatrième édition de la Journée du mérite citoyen, organisée par l'Association nationale des aveugles du Congo (ANADVC), avec l'appui de l'UNIC. C'était dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale de la personne vivant avec handicap. La particularité de cette édition a consisté à placer les lauréats sous l'appellation de «Promotion Marina Ayessa Nguesso», marraine de l'association. Elle s'est déroulée en présence de la conseillère du Premier ministre, du directeur de l'UNIC, Prosper Miyindou-Ngoma, et d'autres personnalités.

Emmanuel Bati remettant le trophée Rodolphe Gassayes Mouandzah

Les officiels posant avec les meilleurs élèves primés

Le but de cette cérémonie était d'accompagner, avec le soutien de la société de téléphonie mobile MTN, l'effort d'apprentissage des élèves porteurs d'handicap visuel ayant satisfait au Brevet du premier cycle (BEPC) et au Baccalauréat, au cours de l'année académique 2018-2019, en mettant à leur disposition un matériel de communication et de gestion d'informations sous la forme des téléphones intelligents (Smartphones). Il s'agit de Guichel Ngayanga, Eclesiaste Eniongo, Isaac Ndongo et Brichel Pemissi.

La Journée du mérite citoyen a également pour objet de pousser au plan symbolique et mental à la réduction des inégalités sociales et à l'émergence d'une volonté claire d'un leadership alternatif au sein des personnes vivant avec handicap. Cette quatrième édition a vu aussi primer le ''Meilleur journaliste civique-année 2019'', M. Rodolphe Gassayes Mouandzah, journaliste non-voyant exerçant à Radio-Congo et membre actif de l'ANADVC. Ce dernier a été distingué pour son dévouement et son sens de responsabilité dans la poursuite des objectifs de l'ANADVC à travers la réalisation de l'émission ''Alternatif Handicap'', avec le concours du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à la Radio citoyenne des jeunes. De même, dans le cadre de leur partenariat de plus en plus durable, l'ANADVC s'engage à continuer d'œuvrer chaque année aux côtés de l'UNIC à la pérennisation de la Journée du mérite citoyen.

Lisant le mot du président de l'ANADVC, M. Lopandza Ekembé, le conseiller technique de l'association, M. Kader Dongui, a rappelé l'importance de la Journée du mérite citoyen, qui est dédiée aux élèves non-voyants admis aux différents examens (CEPE, BEPC et BAC) et qui constitue un moment de réflexion sur le handicap visuel qui n'est pas une fatalité. *«Et pour améliorer son champ d'action, l'ANADVC anime, depuis une année, une émission intitulée ''Alternative Handicap'', en partenariat avec la Radio Citoyenne des jeunes, pour promouvoir la sensibilisation des personnes vivant avec handicap. L'ANADVC travaille avec des partenaires qui lui manifestent leur solidarité. Cette année, elle envisage de rendre de plus en plus autonomes les élèves non-voyants en ouvrant pour eux la formation de l'application ''Talk Book'', organiser un colloque interdisciplinaire sur la question du handicap avec l'Université Marien Ngouabi, et participer avec les partenaires traditionnels aux campagnes de sensibilisation sur les pathologies de la vie»*, a-t-il souligné.

L'ANADVC est la toute première association des personnes vivant avec handicap visuel au Congo. Elle rentre aujourd'hui dans la cinquième année de la relance de ses activités. Elle a pour objectifs primordiaux d'unir et de rassembler autour des formations et de participation, de contribuer à l'intégration socioprofessionnelle des personnes vivant avec handicap visuel.

Alain-Patrick MASSAMBA

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2022

Le Congo n'est pas gâté

Les 40 équipes nationales encore en lice pour la phase de poules des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, zone Afrique, ont été logées dans dix groupes de quatre. Les sans-grades, plus nombreux, sont mêlés à douze anciens Mondialistes. Le Congo se trouve dans le groupe H aux côtés du Sénégal, du Togo et de la Namibie. Tel est le dénouement du tirage au sort effectué par la CAF, mardi 21 janvier à son siège du Caire (Egypte).

Les Diables-Rouges du Congo n'ont pas été franchement servis par le destin. Ils vont d'abord retrouver le Sénégal à qui ils ont déjà eu affaire dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 et qui les a battus (0-2) lors de la première journée. Mieux, un Sénégal qui a déjà participé deux fois à la phase finale du Mondial (2002 et 2018). Et le deuxième gros client n'est pas le premier venu, puisqu'il s'agit du Togo de Claude Le Roy, lui aussi ancien mondialiste en 2006. Il avait obtenu son visa pour l'Allemagne devant le… Congo justement, qu'il avait battu à Brazzaville (3-2) lors de l'ultime journée des éliminatoires (après l'avoir déjà emporté à l'aller: 2-0), et le… Sénégal (2-2 et 3-1), entre autres.

Si la Namibie fait figure de petit poucet, elle n'a aucune raison de ne pas se sentir concernée par un billet pour le Qatar. Comme face au Sénégal et au Togo, entre Congolais et Namibiens, ce sont aussi des retrouvailles puisque les deux pays ont été deux fois dans un même groupe, mais pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1992 et 2000. Il faut ajouter leurs dernières confrontations en 2014 pour les préliminaires de la CAN 2015.

Les Diables-Rouges seront aux côtés du Sénégal, du Togo et de la Namibie dans le groupe H

Les Lions du Sénégal, et pas seulement parce qu'ils étaient au dernier Mondial en Russie, ont en leur sein le meilleur joueur africain de l'année et une pléiade de stars évoluant dans les grands clubs européens. Ils partent logiquement favoris pour occuper la première place de ce groupe. Congolais et Namibiens se feraient donc bien des soucis pour une place au soleil. D'autant plus qu'une équipe seulement sera qualifiée pour le dernier tour.

On ne craint pas une pluie par les grondements de tonnerre, dit un adage. Pour preuve, le Congo fut à un doigt d'une qualification pour le Mondial 1998 dans un groupe coriace composé de l'Afrique du Sud, de la Zambie et de la RDC. Mais depuis, beaucoup d'eau a coulé sous ce qui reste de ponts dans la capitale congolaise et à Pointe-Noire. Le somptueux héritage des anciens dilapidé, le football congolais a touché le fond du précipice. Leurs héritiers peinent à le fructifier. Et même depuis le coup d'éclat de 2015 en Guinée Equatoriale, il broie du noir, nargué et dépassé par ses anciennes atteintes. Pour tout dire, le Congo ne fait plus peur. Les échéances en cours (Eliminatoires CAN 2021 et Coupe du monde 2022) constitueront-elles un déclic pour ce football en perte de vitesse? Elles pourraiernt pousser les uns et les autres à travailler plus sérieusement pour revenir au top niveau.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Tous les groupes

Groupe A: Algérie, Burkina Faso, Niger, Djibouti. Groupe B: Tunisie, Zambie, Mauritanie, Guinée Equatoriale. Groupe C: Nigeria, Cap Vert, Centrafrique, Liberia. Groupe D: Cameroun, Côte d'Ivoire, Mozambique, Malawi. Groupe E: Mali, Ouganda, Kenya, Rwanda. Groupe F: Egypte, Gabon, Libye, Angola. Groupe G: Ghana, Afrique du Sud, Zimbabwe, Ethiopie. Groupe H: Sénégal, Congo, Namibie, Togo. Groupe I: Maroc, Guinée, Guinée-Bissau, Soudan. Groupe J: RDC, Bénin, Madagascar, Tanzanie.

GYMNASTIQUE

Toilette dans le fonctionnement de la Fédération

La Fédération congolaise de gymnastique (FECOGYM) fait la toilette de son fonctionnement. Son président, François Bakana, a convoqué le conseil fédéral le samedi 18 janvier dernier, pour examiner le budget exercice 2019-2020 et faire adopter le programme d'activité dévoilé lors de l'ouverture de la saison le 1er décembre dernier.

François Bakana

Il y a un peu plus de six semaines, en lançant la saison sportive, le président François Bakana s'était engagé pour *«une année pleine et entière»*.

Le budget est équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de 56.500.000 francs CFA. Est-ce suffisant pour combler toutes les attentes, notamment l'organisation des compétitions nationales et la participation aux compétitions internationales? Pas certain, même si le président entend, a-t-il déclaré, *«mettre de la rigueur dans sa gestion»*.

Les textes régissant l'instance ont été adoptés par les conseillers avec amendements. Concernant le programme d'activités, d'importantes décisions ont été annoncées, notamment la restructuration des ligues départementales et l'immatriculation des clubs. Ceci dans la perspective du renouvellement des instances fédérales au terme de l'Olympiade, en novembre prochain.

Pour le président François Bakana, les défis à relever sont grands cette année, mais rien ne devrait stopper l'action de la FECOGYM.

G.-S.M.

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Quelle place dans la vie au quotidien?

Secrétaire adjoint au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, président de la Commission de contrôle et d'évaluation du Comité national paralympique congolais et ancien basketteur devenu non-voyant depuis quelques années, Armand Guy Richard Ndinga Okossa reste très attaché aux questions liées au sport en général, et notamment à celles concernant la personne vivant avec handicap. A bâton rompu, il a bien voulu nous parler de la place qu'occupe le sport dans la vie d'une personne vivant avec handicap.

Ndinga Okassa

Les personnes vivant avec handicap (PVVH), rappelle-t-il, sont une composante de la population congolaise avec les autres minorités et les personnes valides. Ces différentes couches de la population sont de potentiels pratiquants du sport. Le sport au Congo, comme d'ailleurs partout dans le monde, est géré par le ministère des Sports qui a pour partenaires les associations et fédérations sportives. Parmi ces fédérations, il y a le Comité national olympique congolais et le Comité national paralympique congolais. Le premier s'occupe des personnes valides et le second se charge du sport des PVVH.

Les PVVH, explique Ndinga Okassa, sont réparties en quatre catégories distinctes: les déficients intellectuels; les sourds et malentendants ; les handicapés moteurs et enfin les déficients visuels. La pratique du sport chez un enfant déficient intellectuel crée des situations opportunes envers l'enfant telles: des considérations familiales et sociales, le brisement de la solitude, l'enfant bénéficiera de l'attention de son coach, sa santé mentale a tendance à s'améliorer (30%) et il peut devenir un athlète paralympique. L'on constate, poursuit-il, *«chez les déficients auditifs ou malentendants pratiquant le sport l'amélioration de leur caractère. Le sport les rend moins nerveux et agressifs, tolérants et amusants. Le déficient auditif peut aussi à la longue devenir un athlète paralympique»*

S'agissant des handicapés moteurs, souligne Ndinga Okossa, ils deviennent plus mobiles qu'auparavant en pratiquant le sport, et ces derniers n'ont plus honte d'exposer leur handicap et, en fin de compte, s'épanouissent. Tout comme les autres PVVH. Ils peuvent à leur tour devenir des athlètes paralympiques. Enfin, en ce qui concerne les déficients visuels, il peuvent également terminer comme athlètes paralympiques s'ils se mettent à pratiquer le sport. Ils ne se feront plus de soucis, de moins en moins pensifs, rompent avec la solitude et s'ouvrent à toutes les formes de moqueries dont ils feraient l'objet. Ils acceptent leur état d'handicap. Ainsi un athlète paralympique est une personne capable de gagner sa vie en pratiquant le sport professionnel.

S'adressant aux parents des PVVH, il leur conseille de toujours accompagner les enfants vivant avec handicap dans la pratique du sport, car en dehors de ce qui est dit plus haut la pratique du sport favorise le maintien du corps, la bonne santé et l'autonomisation, vois même l'unité nationale. Avec le Comité national paralympique congolais qui est aujourd'hui présent dans les six départements sur les douze que compte la République du Congo et qui organise des éditions tournantes de championnats nationaux qui permettent le brassage des jeunes vivant avec handicap et favorise l'unité nationale.

Dans un proche à venir, *«notre souhait est que le Comité paralympique s'installe dans les six autres départements restants et que le Gouvernement l'accompagne dans la formation des techniciens et des entraîneurs d'handisport et du sport adapté, de mettre également en place des installations sportives pour la préparation des athlètes qui ont déjà ramené plusieurs médailles au pays en faisant honneur au Président Denis Sassou-Nguesso et à la nation congolaise»,.*

Dinga Okassa appelle les jeunes congolais vivant avec handicap à pratiquer régulièrement le sport, car il apporte des vertus comme la valorisation, l'intégration sociale et économique. Il contribue aussi à faire découvrir d'autres horizons et nations, à travers la participation aux compétitions internationales. Les vertus qu'il procure sur une personne valide sont les mêmes envers une personne vivant avec handicap.

Alain-Patrick MASSAMBA

TRANSFERTS

Ces joueurs qui bougent…

En cette période du mercato d'hiver, les équipes de football procèdent à un recrutement effréné pour aborder la suite de la saison sportive avec le maximum de chances.

Nous avons ouvert le dossier des transferts concernant les Congolais par Guy Mbenza qui a signé au CS Bruges de Belgique en provenance de Tunisie. Quatre autres Congolais ont changé de club. Carof Bakoua, de l'AS Otohô, est parti comme beaucoup d'autres de ses anciens coéquipiers. Le défenseur de 26 ans est passé à l'Olympique club de Khouribga, club de Botola Pro 1, le championnat professionnel du Maroc. Il a paraphé un contrat de 2 ans.

Carof Bakoua

Gaius Makouta

L'autre transfert est celui de l'international Gaius Makouta, 22 ans. Evoluant jusqu'ici au Portugal avec l'équipe réserve du FC Braga, il vient de débarquer en Bulgarie où il s'est engagé en faveur du Beroe Zagora qui est neuvième au classement du championnat de division 1 de ce pays. Le prometteur milieu de terrain congolais lancé en équipe nationale par Candido Valdo a été prêté pour six mois sans option d'achat.

Quant à Vladis Emmerson Illoy Ayet, il a filé en Russie au FK Armavir.

Quatrième cas: Prestige Mboungou. il n'est pas comme les autres. Au début de la saison, il avait réintégré son club, Diables-Noirs, de retour d'une fugue qui l'avait conduit aux USA, où l'aventure a tourné court. Mais à une semaine du coup d'envoi du championnat de Ligue 1, il s'est éclipsé. Quelque chose n'allait plus, bien qu'il a fait croire à ses dirigeants être en traitement traditionnel loin de Brazzaville. Vraisemblablement, un agent de joueur lui avait proposé, une fois de plus, une piste de sortie du pays. Et c'est sans surprise qu'on signale sa présence en Serbie où il va poursuivre sa carrière dans un club de division 2: FK Metalac Gornji Milanovac, ça ne s'invente pas!

Prestige Mboungou

Naturellement, Prestige Mboungou est enfant du foot qu'il aime presque à en mourir. Mais il affectionne les va-et-vient pour le moins surprenants.

Un autre joueur que les Diables-Noirs ne reverront pas sitôt sous leurs célèbres couleurs, c'est Racine Louamba. Il a marqué un but splendide contre l'Etoile du Congo à la phase aller. Ce but l'a-t-il grisé? Son club s'est fendu récemment d'un communiqué laconique annonçant son départ en France *«pour des raisons administratives»*.

Des joueurs quittent le pays, mais d'autres rentrent au bercail. C'est le cas des Stelliens Roland Okouri et Yahnn Mokombo partis entre temps sans laisser d'adresse. Ils retrouveront certainement leur club d'origine. A suivre.

Jean ZENGABIO

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11